

LE PATRIOTE

*Méfiez-vous
de l'homme
nu qui vous
propose
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

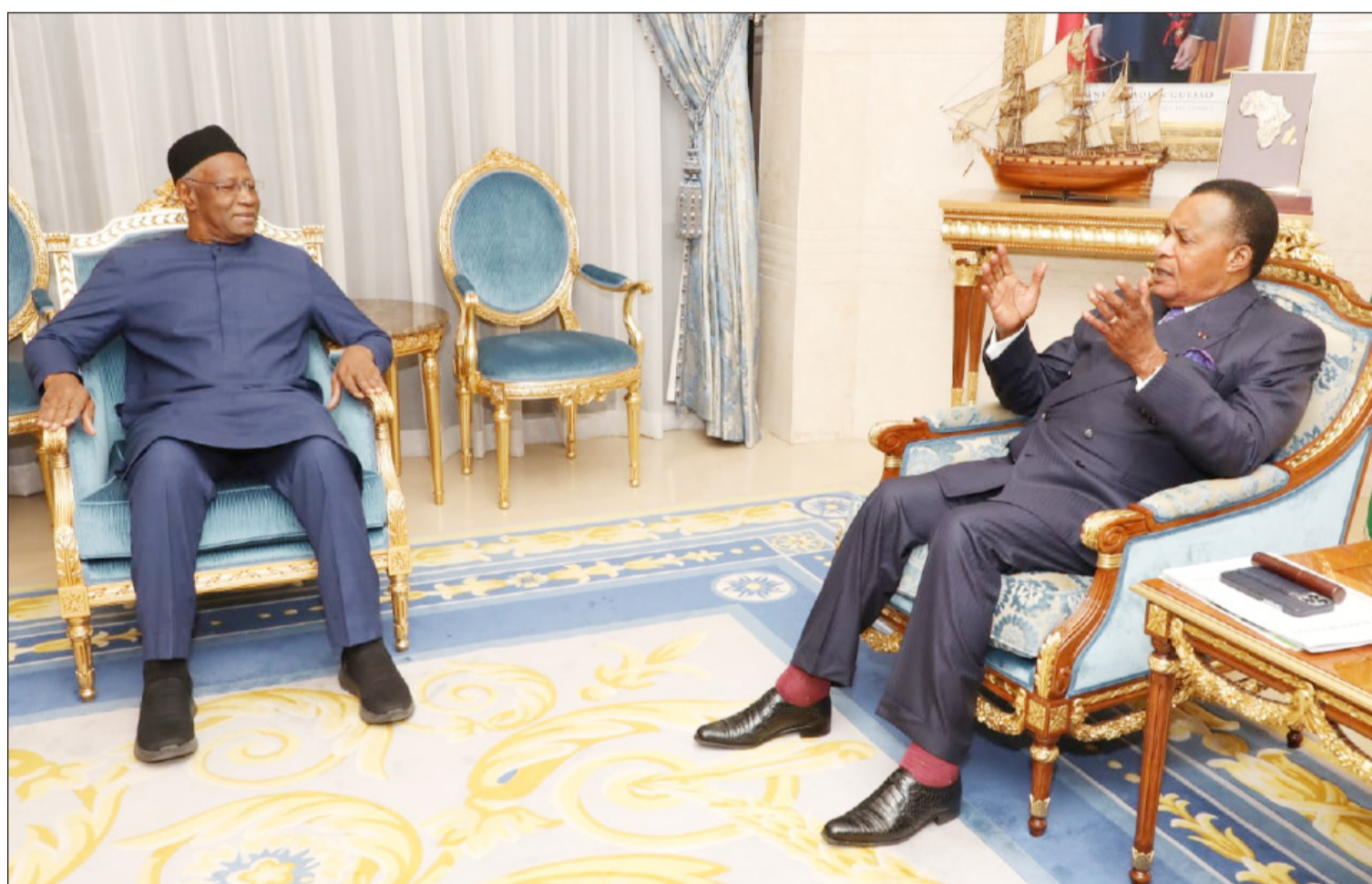
16^e année

Crise libyenne

LES RAISONS DE LA DÉMISSION D'ABDOULAYE BATHILY

En séjour de travail à Brazzaville, l'ancien envoyé spécial de l'ONU à Tripoli Abdoulaye Bathily a été reçu en audience le 25 avril 2024 par le président de la République et président du comité de haut niveau de l'Union Africaine pour la Libye Denis Sassou N'Guesso. Au centre de leur entretien, les principales causes de la démission d'Abdoulaye Bathily de ses fonctions. Rappelons qu'il était la huitième personnalité à occuper ce poste depuis l'assassinat de Mouammar El Kadhafi en 2011. Il se dit déçu et très découragé du comportement des responsables libyens, qu'il accuse d'ailleurs d'égoïsme.

☞ 3



UDH-Yuki

QUAND JOSEPH BADIABIO DÉMONTRE SA CAPACITÉ DE MOBILISATION

Cette démonstration a eu lieu le 27 avril 2024 au palais des congrès de Brazzaville, à l'occasion de la communication à bâtons rompus que Joseph Badiabio a eue avec les militants et sympathisants de l'UDH-Yuki. Dans la salle des congrès pleine comme un œuf, du rez-de-chaussée à la mezzanine, le président national légalement installé, a levé le voile sur la situation du parti et décliné les actions prioritaires à accomplir dans le court et le moyen terme pour respecter le testament politique laissé par le président fondateur Guy Brice Parfait Kolélas.

☞ 5

Déclaration des conflits d'intérêts

LES AUTORITÉS SE Plient À L'EXERCICE POUR ÊTRE EN PHASE AVEC LA LOI

☞ 6

Regain de criminalité

LE CONGO SERAIT-IL VICTIME DE SON HOSPITALITÉ ET SON CLIMAT DE PAIX ?

☞ 10

Cabinet du chef de l'Etat

UNE REFONTE DE L'ORGANIGRAMME POUR MODERNISER L'ORGANISATION ET ACCROITRE L'EFFICIENCE

☞ 4

Clôture de la 2^{ème} Session ordinaire administrative du Sénat, 4^{ème} Législature

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT, LE VENERABLE PIERRE NGOLO

Brazzaville, le 10 avril 2024

- **Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le Parlement ;**
- **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
- **Très chers collaborateurs ;**
- **Mesdames, Messieurs.**

L'agenda parlementaire tel que défini, par notre Constitution, fait du 10 avril la date butoir de la session ordinaire administrative du 1^{er} février.

Ainsi, aujourd'hui intervient la clôture de la 2^{ème} session ordinaire administrative de la 4^{ème} législature de notre chambre.

Cette séquence de notre marche de six ans, entamée le 13 septembre 2023, prendra place dans le parcours du Sénat comme une étape de mise en lumière du sens du dévouement ainsi que de la détermination des Sénateurs à œuvrer toujours pour la promotion de la démocratie et l'amélioration de l'image de notre beau pays.

Les diverses restrictions découlant du calendrier national fort chargé et les pesanteurs existentielles quotidiennes n'ont guère eu d'effet sur notre rendement.

La posture jusque-là affichée par les Sénateurs et les collaborateurs, qu'il convient absolument de développer, constitue un gage sûr de la résolution à observer la ligne que s'est fixée l'Institution au début de la législature. Ligne de l'action et de l'efficacité dans la droiture qui se situe aux antipodes des antivaleurs.

Recevez, pour cela, nos encouragements et nos vives félicitations.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
- **Très chers collaborateurs ;**
- **Mesdames, Messieurs.**

Pendant les 70 derniers jours, les efforts conjugués des uns et des autres ont permis d'assurer au Sénat une animation qui a couvert toutes les facettes de son champ de compétence.

Autant nous avons accordé l'intérêt nécessaire au traitement et au vote des projets de loi, autant nous sommes préoccupés du contrôle de l'action de l'Exécutif pour un meilleur service aux citoyens.

Dans ce cadre, nous avons pris l'option d'appuyer l'exercice théorique des différentes séances par le contrôle physique au moyen des Rapporteurs Spéciaux. Des équipes sont mises en place pour un travail de terrain efficace offrant des garanties d'une appréciation objective de la réalité.

Veillant sans relâche à s'acquitter de la fonction de « **Modérateur et de Conseil de la Nation** » pour un meilleur vivre ensemble, les Sénateurs ne se dérobent point de leur statut de représentants des collectivités locales.

Pendant la session, ils ont convenablement porté la veste de porte-voix et donc de défenseurs des conseillers départementaux et municipaux comme ils n'ont arrêté de réunir toutes les informations susceptibles d'aider les élus locaux à se tenir confortablement dans leur assiette.

Il y a tout lieu que les gestionnaires des conseils saisissent bien le sens de l'accompagnement du Sénat afin que se développe une synergie qui les place en situation de mieux répondre à l'appel insistant du Président de la République, Chef de l'Etat.

Souvenons-nous de la déclaration du Président faite le 28 novembre 2022 à l'occasion de son message sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès, je cite: « *En cela, la présence de plus en plus nombreuse des jeunes et des femmes au sein de l'Assemblée nationale et des conseils locaux... constitue le gage de vitalité de nos Institutions dédiées à l'exercice de la démocratie participative...L'occasion est indiquée pour renouveler également mon appel aux conseils locaux afin que soit*

donné un contenu concret à la décentralisation par, entre autres, leur engagement sans faille pour une gestion orthodoxe des services décentralisés en vue d'un essor cohérent de nos différentes collectivités», fin de citation.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
- **Très chers collaborateurs ;**
- **Mesdames, Messieurs**

A l'ouverture de la session qui se termine, je clôture mon propos par une invite à la méditation sur cette pensée de **Nelson Mandéla**, que je me permets de reprendre : « **La diplomatie parlementaire transcende les frontières, érige des ponts plutôt que des murs et transforme les désaccords en opportunités de collaboration. En ces enceintes, chaque débat est une occasion de tisser les liens plus forts entre Nations** », fin de citation.

Nous renouvelons là notre engagement à faire de la diplomatie parlementaire un des axes prioritaires d'affirmation de la fécondité de l'action de la Chambre haute.

Dans ce cadre, mentionnons la participation de notre Institution à la Conférence tenue à Rabat au Maroc les **15 et 16 février 2024**, sur la coopération Sud-sud sous le thème : « **coopération sud-sud : le rôle des Parlements nationaux et des unions parlementaires régionales et continentales en Afrique, dans le monde Arabe et en Amérique latine dans la promotion des partenariats stratégiques et la réalisation de l'intégration et du développement commun** ».

Cette conférence a visé, entre autres, l'établissement des bases solides pour la coopération, la solidarité, la paix, la stabilité et la prospérité ainsi que le renforcement des liens de coopération Sud-sud comme option stratégique pour le développement durable et comme outil essentiel du renforcement des intérêts économiques et des liens humains.

Le Sénat congolais, qui a pris une part active aux travaux de ladite Conférence, a été représenté par une délégation conduite par son Président.

Notre Institution a également participé à la 1^{ère} assemblée parlementaire paritaire de l'Organisation des Etats d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et de l'Union Européenne.

En effet, une délégation du Sénat, conduite par le Vénérable **Ralcoh Donatien Mouandakitsinga**, premier vice-président du Sénat a marqué notre présence aux assises de cette Assemblée qui se sont déroulées à Luanda en Angola **du 17 au 21 février 2024**.

Il en ressort qu'une dynamique nouvelle a été insufflée à l'accord de Samoa qui définit le cadre général dans lequel s'inscrivent les relations entre l'UE, d'une part, et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'autre part.

A cela s'ajoute la résolution sur la réduction des inégalités, le renforcement de la résilience, de la paix, de la sécurité, de la bonne gouvernance, la lutte contre les changements climatiques, le développement durable et l'intégration dans l'économie mondiale.

Je voudrais ici souligner tout particulièrement la visite que nous avons eu l'honneur d'accueillir au sein de notre auguste assemblée, au sein de notre hémicycle. Je pense au séjour de monsieur **Gérard Larcher**, Président du Sénat français, qui a honoré notre Institution de sa présence lors d'une visite officielle de 48 heures de pleines activités.

Ce fût un moment de chaleur et de grande joie, symbolisant les liens étroits qui unissent nos deux pays, nos deux Institutions ayant mis en évidence la nécessité et l'intérêt du dialogue parlementaire.



Les différents échanges que nous avons eus à cette occasion ont porté confirmation de la détermination des deux parties à donner effectivement vie au protocole d'accord signé le **13 septembre 2023 à Paris**.

En conséquence, j'exprime ici ma gratitude la plus sincère à monsieur **Gérard Larcher** pour sa disponibilité, son engagement et sa vision partagée pour un avenir commun.

- **Vénérables Sénateurs et chers Collègues ;**
- **Très chers collaborateurs ;**

Sous peu, nous allons nous séparer pour les vacances parlementaires. Sachons que le monde demeure un véritable sujet de préoccupation tant les différents foyers de tension que nous avons abondamment décriés n'ont guère connu d'évolutions positives.

Bien au contraire, ils n'arrêtent de prendre une tournure qui, mettant à nu les insuffisances des multiples initiatives et du dispositif organisationnel existant, pose dans toute son acuité la question de l'avenir de l'humanité.

Les conflits tels ceux **Russie-Ukraine** et **Israël-Palestine** continuent de nous rappeler la nécessité urgente des solutions pacifiques efficaces et durables afin de mettre un coup d'arrêt au calvaire des populations tourmentées et de restaurer la paix et la stabilité mondiales. L'on ne peut pas ne pas stigmatiser ici la situation de l'Est de la République démocratique du Congo qui obère sérieusement les efforts de développement de ce grand voisin. Pour la paix dans le monde, combattons tous la passivité. Prenons tous la posture de partisans de la bonne entente et de la concorde. Nous saluons le bon déroulement des élections présidentielles en Russie et au Sénégal. Nous adressons nos très vives félicitations aux heureux élus.

- **Monsieur le Ministre d'Etat ;**
- **Vénérables Sénateurs et cher Collègue ;**
- **Très chers collaborateurs ;**
- **Mesdames, Messieurs.**

Militant pour la paix dans le monde, nous déployons toutes nos énergies à la préservation et à la consolidation de la paix au Congo. Car comme le disait **ERASM**, je cite : « **la paix est plus précieuse que tous les trésors** », fin de citation.

Alors, nous formons le vœu que soit déclenchée au pays une mobilisation générale soutenue permettant de vaincre le banditisme sous toutes ses formes.

La tendance grandissante à la « *justice du peuple* » qui érige les barbecues ou la braise en sanctions systématiques infligées aux coupables est une dérive grave qui risque de ruiner les efforts consentis dans la construction de notre jeune démocratie. Force doit demeurer à la loi applicable à tous indistinctement. A l'heure de la séparation, je souhaite bonnes vacances parlementaires à tous.

Je déclare close la 2^{ème} session ordinaire administrative du Sénat- 4^{ème} Législature.

- **Vive le Sénat !**
- **Vive la Démocratie !**
- **Vive la République !**

Je vous remercie,

Crise libyenne

LES RAISONS DE LA DÉMISSION D'ABDOULAYE BATHILY

En séjour de travail à Brazzaville, l'ancien envoyé spécial de l'ONU à Tripoli Abdoulaye Bathily a été reçu en audience le 25 avril 2024 par le président de la République et président du comité de haut niveau de l'Union Africaine pour la Libye Denis Sassou N'Guesso. Au centre de leur entretien, les principales causes de la démission d'Abdoulaye Bathily de ses fonctions. Rappelons qu'il était la huitième personnalité à occuper ce poste depuis l'assassinat de Mouammar El Kadhafi en 2011. Il se dit déçu et très découragé du comportement des responsables libyens, qu'il accuse d'ailleurs d'égoïsme.

Nommé en août 2022 à la tête de la mission des Nations Unies en Libye, Abdoulaye Bathily a rendu son tablier le mardi 16 avril dernier. Au Congo où il a rencontré le président de la République Denis Sassou N'Guesso, président du comité de Haut niveau de l'Union Africaine pour la Libye, l'ex représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, lui a fait état des principales motivations qui l'ont conduit à démissionner de ses fonctions. Pour Abdoulaye Bathily, l'ONU ne peut « agir avec succès » pour soutenir le processus politique face à des dirigeants qui placent « leurs intérêts personnels au dessus des besoins du pays ». Il affirme que ces dirigeants manquent de volonté politique à aller à la réconciliation. Abdoulaye Bathily affirme que la situation libyenne est depuis des mois dans l'impasse totale. Handicapé par l'immobilisme et les divisions entre les acteurs politiques libyens de plus en plus emportés par leurs égos, il n'a pas pu les ramener à la raison. A cela, se greffent les divisions aussi bien au niveau régional qu'international.

Face à cette situation conflictuelle, l'émissaire onusien n'avait autre alternative que de démissionner. Les raisons de la démission d'Abdoulaye Bathily sont aussi claires que l'eau de roche comme il les égrène une après l'autre : « il se trouve que la situation en Libye a connu une dégradation sensible ces derniers mois. Dans mes rapports successifs, j'ai alerté le Conseil de sécurité sur ce qui se passe en Libye, parce que pendant les 19 mois de mon activité en Libye, j'ai fait le tour du pays. J'ai rencontré tout le monde, tous les acteurs qui sont à l'origine de la crise ; les leaders, les protagonistes du conflit doivent pouvoir se rencontrer pour trouver le consensus ; à défaut du consensus, des compromis. Pour faire avancer le pays, c'est la volonté politique qui existe, c'est la bonne fois. Je n'ai pas trouvé ça, malgré tous mes efforts. Certes, le cessez-



La bonne volonté d'Abdoulaye Bathily s'est heurtée à l'impertinence des leaders Libyens

le-feu est maintenu, mais à cause des intérêts en présence divergents entre ses leaders, j'ai constaté que chacun tient à maintenir le statu quo de sa situation d'une part, d'autre part, les rivalités se sont intensifiées ces derniers temps, à tel point qu'ils ne veulent même pas s'asseoir autour d'une table pour discuter. Plus grave, tous ces leaders sont liés à des partenaires sur le plan régional et sur le plan international. J'ai compris que le temps n'est pas venu pour eux-mêmes de s'entendre pour trouver une solution consensuelle pour la Libye ».

On se souvient qu'au cours de la neuvième réunion du Comité de Haut niveau de l'Union Africaine pour la Libye tenue le 5 février 2024 à Kintélé, en République du Congo, les acteurs politiques de la Libye avaient tous pris le ferme engagement d'organiser une conférence de réconciliation inter-libyenne, le 28 avril du mois en cours. On lisait sur leur face, la volonté manifeste de fumer le calumet de la paix. Ce qui conforte plus que jamais Abdoulaye Bathily dans son choix d'avoir démissionné, lui qui a pris activement

part à cette réunion. « Justement j'étais à cette réunion de Haut niveau qui s'est tenue au centre des conférences de Kintélé. Nous avons applaudi des deux mains cette volonté de tenir cette conférence du 28 avril 2024. Malheureusement, elle a été reportée sine die. Naturellement, l'Afrique doit certainement continuer son travail. Elle ne doit pas laisser la Libye, parce que son état actuel d'instabilité impacte négativement sur tout le continent en général et particulièrement le Sahel. Mais dans le court et le moyen terme, c'est difficile. Le consensus qui a existé jusqu'en 2020-2021, n'existe plus parmi les partenaires internationaux. Comme ce consensus n'existe pas, il n'y a pas une volonté de construire le consensus pour l'instant en tout cas ». Pourtant, cette conférence inter-libyenne devrait débayer le terrain pour l'organisation des élections présidentielles.

Patrick Yandza

LA PARABOLE DE L'ÉLÉPHANT LE GÉNIE DES CHOIX

Il ne suffit pas d'exister, ni d'avoir pris de l'âge pour faire de bons choix. Pour mon grand-père, le choix comme acte que l'on pose à la suite d'une profonde réflexion, constitue le trait distinctif des humains. Même, le refus du choix, est un choix. Cela devient délicat quand il est fait par un animal qui, à l'opposé de l'homme, est mu par l'instinct. Oui, l'éléphant sait choisir. Selon mon grand-père, cet animal fait partie du cercle restreint des animaux qui ont pleinement conscience d'eux-mêmes et des rôles qu'ils jouent au sein de la jungle. Ainsi, mon grand-père a toujours refusé de classer l'éléphant dans la catégorie des animaux. Pour lui, il appartient plutôt à la classe supérieure, celle des humains.

Une fois à la croisée des chemins, au cœur des massifs forestiers, l'éléphant ne se sent jamais seul. Il consulte à la fois le règne animal et le règne végétal. Les vertébrés et les invertébrés sont ses partenaires au moment de choisir. Avant d'opter pour la voie à suivre, l'éléphant sait se référer, même à la petite herbe, souvent négligeable du sous-bois ; elle qui a vu passer et repasser toutes les créatures de la forêt. Avant de faire le choix de s'engager, il sait dialoguer avec le morceau de bois mort qui borde sa piste, il a un tas d'histoires à lui raconter. Au moment de la décision, il sait écouter le petit oiseau perché sur la corde, au-dessus de sa tête, parce qu'il sait que ce dernier n'est pas né de la dernière pluie. Au fil du temps et au gré des saisons, il a dû parcourir de nombreuses

contrées.

En fin de compte, son verbe est plein d'anecdotes. Souvent, pour franchir le pas décisif, l'éléphant sait décrypter le silence assourdissant de la faune ou les sons mêmes les moins expressifs de la jungle. De même, il sait composer avec les clapotis des eaux du ruisseau et le frou-frou des feuilles qui tombent des frondaisons. Les longues colonnes de fourmis en travers de sa piste sont des messages qu'il sait exploiter. Dans sa vie, la position de la lune n'est nullement une banalité... Pour tout dire, l'éléphant décide toujours avec les autres composantes de la terre. Telle est sa manière de vivre, telle est sa nature. Ainsi, ni la durée de la méditation, ni la taille de celui qui l'aide à faire le choix, ne comptent pour lui. Ce qui importe le plus à ses yeux, c'est la quête quotidienne et permanente qu'il entreprend au pied de chaque arbre et au bord des points d'eau, avant le choix décisif.

Auprès de mon grand-père, j'ai voulu comprendre pourquoi l'animal qui se dit roi de la forêt se voit dans l'obligation de recueillir les avis des arbres et autres petites bêtes avant de décider ? Sa réponse a été des plus simples : « l'éléphant est un animal très religieux. Ses croyances, mieux sa foi lui font obligation d'adorer les autres créatures de Dieu, pour obtenir le secours du Ciel. C'est pourquoi, on dit que là où il y a un éléphant, il y a la victoire ».

Jules Débel

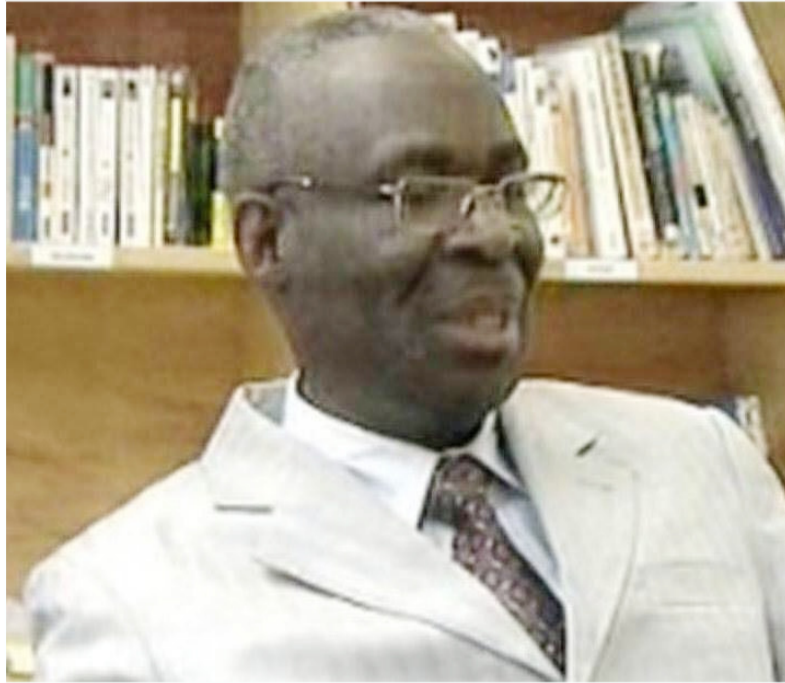
Cabinet du chef de l'Etat

UNE REFONTE DE L'ORGANIGRAMME POUR MODERNISER L'ORGANISATION ET ACCROITRE L'EFFICIENCE

Depuis le 10 janvier dernier, la configuration du cabinet du président de la République est fondamentalement modifiée notamment, au niveau des conseillers. Objectifs poursuivis : moderniser l'organisation, accroître l'efficacité et l'efficacités de l'ensemble du cabinet. Il y aura désormais 24 conseillers chefs de départements. Certains politiques avertis pensent déjà que ce recalibrage précéderait un réaménagement éventuel de l'équipe que dirige le ministre d'Etat Florent Ntsiba.

Certains milieux vont plus loin et prétendent que cette refonte du cabinet n'est pas fortuite. Elle présage plutôt celle des départements ministériels à venir, parce que les départements dans le cabinet du chef de l'Etat constituent les doublons des ministères. A l'image de la nouvelle configuration du cabinet du chef de l'Etat, on pourrait assister à l'éclatement ou à la fusion de certains départements ministériels en cas d'un éventuel remaniement ministériel. Des informations qui circulent sous les manteaux à propos des nominations des futurs occupants desdits départements affirment qu'une part belle pourrait être réservée à la jeunesse, à qui le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso a dédié l'année en cours.

En effet, le décret du 10 janvier 2024 modifie l'article 33 du décret de 2016 portant attributions et fonctionnement du cabinet du président de la République. Le nouveau décret stipule que



Le ministre d'Etat vers la constitution d'une nouvelle équipe

le cabinet du président de la République comprend les départements politique ; diplomatique ; communication et médias ; économie et finances ; plan et l'intégration ; affaires juridiques

et droits humains ; des hydrocarbures ; des mines ; développement durable et l'économie forestière ; agriculture, l'élevage, pêche et développement rural ; éducation ; recherche scien-

tifique et innovation technique ; transports, aviation civile et marine marchande ; télécommunications et numérique ; travail et sécurité ; administration du territoire, intérieur et développement local ; jeunesse ; formation professionnelle et emploi ; industrie, commerce, petites et moyennes entreprises et développement du secteur privé ; énergie et hydraulique ; santé et population ; affaires sociales et action humanitaire ; fonction publique et réforme de l'Etat ; aménagement du territoire, des travaux publics, construction de la ville et de l'habitat ; sports et éducation physique ; culture, arts et tourisme ; promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables.

En cas d'un éventuel mouvement dans ce nouveau cabinet, le chef de l'Etat procédera aux remplacements de Juste Désiré Mondélé au département politique et Lydie Pongault à la culture et au tourisme. Ils n'ont jamais été remplacés depuis leur entrée au gouvernement. Le président Denis Sassou N'Gusso procédera aussi à des nouvelles nominations. Hormis les cadres connus de son cercle politique et des technocrates, le chef de l'Etat injectera un sang nouveau dans son sésail et aura

de ce fait, à faire un clin d'œil aux jeunes. Il aura alors donné en partie, suite aux récriminations de nouvelles générations qui ne veulent plus être des porteurs d'eau et qui aspirent à participer à la gestion des affaires publiques, tel que cela avait été réclamé à l'assemblée générale du Conseil Consultatif de la Jeunesse (CCJ) qui s'est tenu le 4 mars 2024 à Kintélé. « *La jeunesse ne devrait pas être exclue de toute organisation, initiative ou décision qui la concerne (...)* Les jeunes veulent l'éducation, la formation, l'encadrement, l'emploi, les postes, les responsabilités... », disait Micrist Kaba Mboko, secrétaire exécutif du CCJ au chef de l'Etat. Il priait le président de bien vouloir « *rendre les jeunes co-responsables des mesures décidées au niveau étatique, à les associer à la prise de décisions, à les rendre co-responsables de toutes les politiques publiques parce qu'elles les concernent. On pourrait par exemple imaginer des jeunes dans tous les comités de direction, de pilotage et conseils d'administration pour veiller au grain et répondre lorsque l'heure du bilan sonnera* ».

Henriet Mouandinga

Développement local

JUSTE DÉSIRÉ MONDÉLÉ PARLE DU PADC AUX NATIONS UNIES

Le premier séjour du ministre délégué au développement local Juste Désiré Mondélé à New York, aux Etats unis d'Amérique lui aura permis de présenter dans les moindres détails, le projet d'accélération du développement communautaire (PADC). Cet oral qui s'est déroulé les 24, 25 et 26 avril 2024, a retenu l'attention et suscité l'adhésion des partenaires onusiens, notamment ceux du PNUD. Notons que ce projet s'inscrit dans le cadre des 17 objectifs pour le développement durable.

En effet, le projet d'accélération du développement communautaire (PADC) a été examiné de fond en comble par une vingtaine d'experts du PNUD au siège des Nations unies à New-York. L'exposé du ministre délégué à la décentralisation et au développement local qui a été déroulé en présentiel et en virtuel, a satisfait le PNUD qui entend participer au lancement officiel dudit projet à Brazzaville.

Après la réunion avec la directrice régionale Afrique du PNUD, Juste Désiré Mondélé a animé un panel sur « *l'accélération de la croissance inclusive au Congo, cas du PADC* ». A cette occasion, le ministre a présenté ce projet dont l'objectif essentiel est de booster le développement communautaire. Les experts qui l'ont suivi, ont été convaincus de sa

raison d'être, ses perspectives et ses ambitions. Ils ont promis accompagner ce projet. Au sortir de la conférence, Noura Hamladji, la directrice adjointe du bureau régional du PNUD a fait l'éloge des avantages attendus du PADC qui intègrent l'accomplissement des ODD.

Son application va accélérer l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé pour tous, à l'éducation et au désenclavement des zones rurales. « J'étais au Congo en octobre dernier, j'ai pu voir cette impulsion présidentielle pour pousser ce programme d'accélération des Objectifs du développement durable au Congo. C'est un moment d'action avec le PADC. Le Congo montre le chemin, comment accélérer les ODD qui ne sont autres que les besoins universels de toutes les



Juste Désiré Mondélé plaidant la cause du PADC

populations », a-t-elle fait savoir. A la diplomate de conclure, « c'est un grand privilège pour le PNUD de soutenir le PADC et de « se retrouver au Congo pour le lancement du programme », a-t-elle affirmé.

Cette mission a permis au gouvernement congolais d'avancer vite et bien dans la mise en œuvre du projet. « Nous allons rentrer au pays avec un peu plus d'éléments et confortés dans l'idée que ce projet va être véritablement implémenté. Le

gouvernement de la République du Congo mettra tout en œuvre pour que cette collaboration soit efficace et que les fruits de ce programme profitent à tout le monde, dans une approche inclusive, participative et transversale », a fait savoir Juste Désiré Mondélé qui promet que le gouvernement devra « tout faire pour respecter la feuille de route, respecter l'agenda, respecter les phases séquentielles ».

Avec le Brésilien Marcos Athias Neto, directeur du bureau des

politiques et d'appui aux projets du PNUD, Juste Désiré Mondélé a également parlé du Projet d'accélération du développement communautaire (PADC). Là aussi, le ministre délégué s'est fait comprendre au point de susciter l'adhésion du fonctionnaire des nations unies et la suite qui l'accompagne. Le ministre a été rassuré de la venue prochaine des experts à Brazzaville pour appuyer l'approche du PNUD dans le cadre du PADC.

Ainsi, le gouvernement et la représentante du PNUD au Congo vont très rapidement relire, peaufiner le PADC et commencer à le mettre en musique. « *Vous venez par vos analyses et contributions, d'améliorer ce projet transformationnel, transversal et holistique* », a déclaré le ministre en charge du développement local. A en croire le ministre congolais, le gouvernement mettra tout en œuvre pour mettre en place le PADC, afin qu'en 2026 quand on l'aura achevé, chacun appréciera comment le PADC aura transformé le développement et l'économie locale.

Henriet Mouandinga

UDH-Yuki

QUAND JOSEPH BADIABIO DÉMONTRE SA CAPACITÉ DE MOBILISATION

Cette démonstration a eu lieu le 27 avril 2024 au palais des congrès de Brazzaville à l'occasion de la communication à bâtons rompus que Joseph Badiabio a eue avec les militants et sympathisants de l'Union des Démocrates Humanistes (UDH-Yuki). Dans la salle des congrès pleine comme un œuf, du rez-de-chaussée à la mezzanine, le président national légalement installé a levé le voile sur la situation du parti et décliné les actions prioritaires à accomplir dans le court et le moyen terme pour respecter le testament politique laissé par le président fondateur Guy Brice Parfait Kolélas.

La rencontre intervient quatre mois après le congrès qui a hissé Joseph Badiabio à la tête de l'Union des démocrates humanistes Joseph Badiabio, en qualité de président national. Il s'est agi au cours de cette communication de faire le point des cent premiers jours de sa présidence à la tête de cette formation politique qui retourne à ses anciennes amours ; renoue avec le travail et la solidarité qui l'a toujours caractérisé. Dans sa prise de parole après l'animation du groupe de percussion Ngoma za Kongo, Joseph Badiabio a ouvert son cœur aux membres et sympathisants en faisant le rappel des faits ayant miné le fonctionnement du Parti ; évoqué les réalisations opérées pendant ses cent jours à la tête du parti et projeté l'avenir. Il a par la suite donné la parole aux



membres et sympathisants qui se sont transformés en de véritables juges pour condamner ceux qui se sont rebellés contre

le parti. Elu le 20 décembre 2023, Joseph Badiabio a peint avec ses mots, la situation tumultueuse

que traverse l'UDH Yuki. « Depuis la disparition tragique de notre leader charismatique, le président Guy Brice Parfait Kolélas, plusieurs tendances politiques ont vu le jour au sein du parti avec leurs lots de maux, à savoir : persécution et cabale savamment organisées contre ma modeste personne. Une cabale qui a été orchestrée par certains cadres véreux avec pour slogan, tout sauf Badiabio. Leurs agissements justifient à posteriori, qu'ils ne supportent toujours pas ma présence à la tête du parti », a-t-il déclaré.

Le président de l'UDH-Yuki qui se prévaut d'avoir traversé une longue période tumultueuse émaillée par des vents violents et dangereux du genre ouragans, typhons et tornades, mettant ainsi en péril son intégrité physique et morale. Dans cette même logique, il a dit que malgré cette campagne de dénigrement, il a survécu en pratiquant la politique du roseau qui pli mais ne rompt pas. « Je suis devenu l'exemple vivant de cet arbre qui porte les bons fruits sur lequel on jette régulièrement les pierres. Mes détracteurs se sont beaucoup illustrés dans la diffamation sur les réseaux sociaux », a-t-il indiqué dans sa déclaration.

Parlant des réalisations, Joseph Badiabio a annoncé qu'après son élection, il a levé des sanc-

tions prononcées à l'encontre de ceux qui avaient été précédemment frappés pour indiscipline notoire ; appelé à l'unité et au rassemblement ; convoqué la session inaugurale du conseil national ; vulgarisé les textes fondamentaux du parti maladroitement interprétés par les détracteurs ; mis en place des instances dirigeantes à savoir le conseil national, le bureau politique et le secrétariat général. Il a organisé des réunions, lancé la campagne d'adhésion et numérisé des cartes de militants. De même, il a procédé à la restructuration du parti au niveau intermédiaire et réhabilité des fonctions à la source des émoluments des députés y compris lui-même pour faire fonctionner le parti.

Parlant des perspectives, Joseph Badiabio annonce les chantiers ci-après : le renforcement des réalisations faites et la poursuite des réalisations des 12 engagements en cours. Il a invité « les nouveaux responsables des organes intermédiaires et tous les militants à redoubler de vigilance et à ne pas céder aux discours des marchands d'illusions qui sont prêts à tout pour continuer leur campagne de déstabilisation du parti ».

Henriet Mouandinga

FMC-Brazzaville

HONORÉ MOUANDA À L'ÉPREUVE DE LA RÉALITÉ

Au départ, Honoré Mouanda quoique cofondateur de la Force montante congolaise (FMC), n'était pas candidat à la tête du conseil fédéral de la FMC-Brazzaville. Personne n'avait non plus misé sur ce jeune discret qui siégeait pourtant au comité central de cette union catégorielle du Parti congolais du travail et au conseil fédéral de la capitale. Décidément, c'est son nom qui avait fait le consensus. Nouveau président dudit conseil, il doit faire face aux urgences qui sont aussi nombreuses, variées que complexes.

À l'accession à la tête du conseil fédéral de la FMC-Brazzaville, le successeur de Nel Borel Okandza a eu une idée exacte des enjeux à court, moyen et long termes de la mandature de quatre ans dont le gouvernail est entre ses mains. Le secrétaire exécutif de la FMC Osdet Vadim Mvouba avait défini des tâches qui incombent à Honoré Mouanda et à son équipe pour leur donner une idée exacte du travail qui les attend sur le terrain. Le travail s'avère immense étant donné qu'il va de pair avec la densité des entités de base et intermédiaires de Brazzaville et de l'île Mbamou qui sont sous sa juridiction. En effet, Honoré Mouanda gère dix comités dont neuf dans la capitale politique et un à l'île Mbamou. Chaque comité comprend en moyenne une centaine de sections. Il s'agira, à en croire le secrétaire exécutif Osdet Vadim Mvouba

pour cette nouvelle équipe, « de consolider les acquis ; faire de la FMC une véritable force juvénile au service d'une paix durable ; devenir une force de mobilisation, une force d'encadrement, une force d'organisation afin de gagner toutes les batailles électorales » qui pointent à l'horizon dont la présidentielle de 2026. Le nouveau bureau fédéral devra aussi consolider la cohésion de cette union catégorielle ; appeler la jeunesse du Parti congolais du travail à la cohésion et à plus d'endurance. Au-delà de la direction de la FMC, tous ces membres sont invités à placer l'intérêt général au cœur de toutes les décisions. « Le projet commun pour la République demeure l'édification d'un Congo socialement juste et économiquement stable ». Pour cela, Honoré Mouanda et ses hommes devront briller par l'exemplarité et la discipline, s'ils veulent combler les attentes de la hiérarchie et les orientations



du sixième congrès ordinaire du PCT qui prônent une organisation plus forte et plus résistante afin de barrer la route aux débats stériles. Al'épreuve de la réalité, Honoré Mouanda réalise effectivement

l'ampleur de sa tâche. Mais il affiche optimisme et son dévouement pourvu que les moyens de sa politique suivent. Il a demandé à ses sociétaires, de mettre de côté les égos et de prendre le poids de la responsabilité parce que, « 2026 est une année très chère au cours de laquelle, la FMC travaillera à la réélection de son champion à la magistrature suprême ». A cet effet, il reste très optimiste et galvanise ses troupes en ces termes: « faisons preuve de tolérance, d'acceptation des autres pour l'intérêt de notre organisation afin de prouver qu'elle est apte à assumer les missions de mobilisation et d'organisation de la jeunesse, d'encadrement de tous les jeunes qui ont la ferme volonté de servir le pays ».

Honoré Mouanda estime que malgré les contraintes conjoncturelles et autres difficultés congénitales inhérentes à l'organisation, les membres de son équipe sont suffisamment matures pour développer les

valeurs nécessaires au développement de la FMC-Brazzaville. « Nous allons faire prévaloir un programme d'activités qui cadre avec les défis à relever ensemble : gagner en effectifs politiques ; renforcer la capacité de mobilisation ; susciter la cotisation statutaire ; former les adhérents ; influencer l'opinion en participant au débat démocratique ; éclairer la lanterne pour prévenir les mouvements sociaux ; défendre l'action gouvernementale avec une stratégie adaptée ; développer un militantisme fervent ; multiplier les rencontres citoyennes ; enrichir le programme politique du PCT, tenir des bases de données intelligentes ; organiser une meilleure intégration des adhérents et les fidéliser ; trouver les solutions aux maux qui accablent le quotidien des jeunes en mal de professionnalisation », a déclaré Honoré Mouanda qui a adhéré séance tenante aux orientations du secrétaire exécutif national Osdet Vadim Mvouba.

Le président du Conseil fédéral de la FMC-Brazzaville est aussi convaincu que son équipe ne décevra pas la hiérarchie pour la simple raison qu'il bénéficie de l'appui conséquent et inconditionnel des membres du bureau. Il s'agit principalement d'Anderson Opita, Dorel Eyobélé, Grâce Patcheli, Jacorcel Obabaka, Armel Mahouakani, Danice Ibara, Ndinga Makanda, Fabus Mbeh, Prince Heralud Mombouli Ebama et Ahoué Ikobo.

Ernest Otsouanga

Déclaration des conflits d'intérêts

LES AUTORITÉS SE PLIENT À L'EXERCICE POUR ÊTRE EN PHASE AVEC LA LOI

L'opération de déclarations des conflits d'intérêts en application du décret du 3 août 2022, lancée le 16 avril 2024, poursuit son petit bonhomme de chemin. L'adhésion à cette opération par les personnes investies d'une mission de service public ne faiblit pas. Pour preuve, la commission mise en place à cet effet reçoit 30 à 40 personnes concernées par jour. Parmi elles, le premier ministre Anatole Collinet Makosso qui vient d'accomplir cet acte civique dont l'objectif premier est de combattre la corruption.

Les mesures résultantes de ce décret permettent de définir les procédures de gestion et de prévention des conflits d'intérêts. Une démarche essentielle pour promouvoir la bonne gouvernance et combattre la corruption. En effet, les différentes personnalités procédent au dépôt de leur déclaration et qualifient celle-ci d'un devoir citoyen.

Au nombre de ces personnalités soumises à cet exercice, figure le premier ministre, chef du gouvernement Anatole Collinet Makosso pour qui cet acte procède du droit légal et constitue une exigence qui s'impose à tout citoyen. « Nous sommes venus accomplir un acte de bonne foi, de bonne moralité politique ; un acte de déontologie gouvernementale. Mais au-delà, nous sommes venus, également nous conformer à la loi ; contribuer à la moralisation de la vie publique et à l'assainissement des pratiques dans la vie politique et financière. C'est un combat de longue haleine auquel le président de la République invite l'ensemble de la population à y adhérer », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Poursuivant sa déclaration,



Anatole Collinet Makosso prêche par l'exemple

le premier ministre a informé l'opinion publique que « ce n'est pas seulement une affaire de hauts cadres, mais de tous les cadres investis de charges publiques et de missions dans les services publics qui doivent se mettre à l'abri de tout soupçon ».

Certains membres du gouvernement lui ont emboîté le pas, à l'instar du ministre Jean Bruno Itoua, ministre des Hydrocarbures. Après avoir déposé sa déclaration, il a concédé à la

presse que « le président a fait de la lutte contre les antivaleurs un de ses plus importants chevaux de bataille. Dans ce cadre, il nous est demandé de faire notre déclaration de conflits d'intérêts, à la suite du premier ministre qui a également montré l'exemple. Il est normal que les ministres fassent la même chose. C'est pourquoi nous y sommes et on le fait avec le sentiment du devoir accompli ».

Le ministre de la Coopération

internationale et de la promotion du Partenariat Public-privé Denis Christel Sassou Nguesso, le ministre de l'Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation Jean Luc Mouthou, le ministre de la Santé et de la Population Gilbert Mokoki, le ministre de la Défense nationale Charles Richard Mondjo, la ministre de l'économie forestière Rosalie Matondo et la ministre de l'industrie culturelle, artistique, touristique et

des loisirs Lydie Pongaut ont accompli à leur tour ce même devoir pour être en phase avec le décret du 3 août 2022 qui prévoit des sanctions contre les contrevenants.

En outre, les administrateurs maires des arrondissements 6 et 4 de Brazzaville, respectivement Frédéric Privat Ndeké et Sylvia Makosso Ngakambi n'ont pas été en reste. Ils sont conscients que les fonctions qu'ils occupent leur font obligation de déclarer par écrit, à l'autorité supérieure compétente tout cas de conflit d'intérêts dont elle a connaissance ou qui peut se présenter à elle, lors de l'accomplissement de leur mission ou de l'exercice de leurs fonctions.

Rappelons que le décret définit le conflit d'intérêts comme une situation dans laquelle se trouve une personne investie d'une mission de service public qui entre en concurrence avec des intérêts professionnels ou personnels, susceptibles d'influer sur la manière dont elle s'acquitte des tâches qui lui sont confiées dans le cadre de ses fonctions.

Rappelons que cette opération a été lancée le 16 avril dernier à Brazzaville par le président de la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption Emmanuel Ollita Ondongo. Elle prendra fin le 30 avril courant. Les retardataires n'auront pas d'excuses parce qu'ils ont eu deux semaines pour se conformer aux prescriptions du décret n°2022-467 du 3 août 2022, fixant les modalités de prévention et de gestion des conflits d'intérêts.

Dim-Martie Mizère

Institutions

LES CONSEILLERS AYANT VOIX CONSULTATIVE APPELÉS À JOUER PLEINEMENT LEUR RÔLE

Le Secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap a organisé le 26 avril dernier à Brazzaville un atelier de renforcement des capacités des conseillers ayant voix consultative. Cet atelier avait pour but d'apprendre, d'échanger et d'acquérir de nouvelles compétences et de les accroître. C'était sous l'égide de Jean de Dieu Goma, secrétaire exécutif permanent du conseil.

Point n'est besoin de rappeler que l'année 2024 a été placée sous le signe de la performance. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier de renforcement des capacités qui a été organisé le 26 avril 2024 à Brazzaville. Cependant, cette performance passe par plusieurs volets dont la formation sur le renforcement des capacités des membres du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap.

Selon le secrétaire exécutif Jean de Dieu Goma, la journée de renforcement des capacités des conseillers ayant voix consul-

tative sera basée « sur leur rôle dans le fonctionnement du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ». Il constitue un moment crucial du fait que les conseillers sont les points focaux du conseil dans leurs administrations de tutelle, jouant à cet effet, le rôle d'interface entre leurs hiérarchies respectives et le conseil consultatif.

Il a par ailleurs rappelé que les missions des conseillers viennent avant les plaidoyers. « En vous associant à cette mission, chacun dans son domaine d'action, le Président de la Républi-



Jean de Dieu Goma
que, son excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso et son gouvernement attendent de

vous, votre pleine participation dans la vie du Conseil à travers votre expérience et vos connaissances en vue d'enrichir les sujets et les projets constituant nos axes de travail avant de mener nos plaidoyers », a indiqué Jean de Dieu Goma.

Ainsi, cet atelier vise à faciliter la fluidité des relations entre le conseil et le rôle des conseillers auprès des partenaires extérieurs. Cette thématique renferme trois axes prioritaires, à savoir : la qualité du conseiller, le champ opérationnel et structurel ainsi que le plaidoyer.

Il convient de signaler que le conseiller a double casquette parce qu'il est en même temps, membre avec voix délibérative et membre avec voix consultative. Les membres avec voix délibérative appartiennent à la structure habituelle peu importe le rang et la qualité au sein de leur structure. Tandis que, les membres avec voix consultative, exécutent de leur côté le mandat personnel et doivent représenter la structure à laquelle ils sont affectés.

Concernant le champ opérationnel, la décision prise par des structures est fonction des

objectifs assignés au conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Il s'agit à ce niveau de favoriser l'élaboration technique sur les différentes pistes du conseil.

Quant à la mission du plaidoyer, le conseiller représenté doit faire le lobbying afin d'attirer l'attention de ceux qui travaillent avec lui et parler des actions du conseil consultatif auprès de son ministère d'attache.

Paméla Mampouya, conseillère au ministère de la construction a salué l'initiative et a parlé des attentes du conseil en ces termes : « je salue l'initiative, car ce partage a été un moment riche d'expériences et de compétences. Chacun a été fixé sur son champ de compétence et les missions qui lui sont assignées. Au sortir de cet atelier, nous devons être capables de tenir informer le conseil consultatif des pertes de nos activités au sein de nos ministères de tutelle respectifs », a-t-elle fait savoir. Notons que cet atelier intervient moins d'un mois seulement après l'adoption de la feuille de route 2024.

Dim-Martie Mizère

Dialogue intergénérationnel

PO NA EKOLO VEUT DÉJÀ JOUER SA PARTITION

La dynamique citoyenne Po na ekolo Samu na bwala organisera une session de dialogue intergénérationnel les 3 et 4 juin prochains. L'annonce a été faite par Marc Alain Mantot, le président du comité d'organisation de cette grand-messe, le 26 avril 2024 à Brazzaville.

Les assises auront lieu à Brazzaville. Mais dans un proche avenir, six autres départements sont visés, explique l'orateur qui indique par ailleurs que, « po na ekolo est un programme qui ambitionne de créer les conditions pour la mise en musique de toutes les ressources mobilisables dans l'optique d'accompagner les jeunes congolais dans l'accomplissement de leurs projets ».

Ce dialogue intergénérationnel se veut un cadre de concertation, mais surtout « un moment d'intense chaleur patriotique, au cours duquel, les jeunes peuvent échanger sur les challenges auxquels ils font face,

sur leurs ambitions légitimes pour le pays. Il se donne à comprendre comme un espace incomparable pour s'ouvrir aux opportunités professionnelles à travers des échanges variés ». Les premières assises qui se dérouleront à Brazzaville se tiendront sous le thème : « l'écosystème national face à l'implantation des projets et initiatives : emploi, auto-emploi, insertion ». Aux dires de Marc Alain Mantot, à travers ce dialogue intergénérationnel, Po na ekolo, Samu na bwala entend « donner l'opportunité aux jeunes d'échanger et de débattre avec les décideurs de la sphère publique et privée ainsi que les modèles de réussite et



Marc Alain Mantot

d'accomplissement socioprofessionnels, créer une passerelle de partage d'informations, d'expérience et d'opportunités ; valoriser la jeunesse par l'écoute et l'orientation ; enfin mobiliser les partenaires et les financements dans le but de rendre effectifs les projets et initiatives des jeunes ».

Face donc aux vicissitudes quotidiennes des jeunes congolais, la dynamique affiche sa détermination à y apporter sa touche dans la recherche des solutions. « Au Congo, la jeunesse représente environ 67% de la population et les récentes études ont souligné que 68% des jeunes souhaitent travailler dans la fonction Publique ; 17% seulement choisissent l'entrepreneuriat ; 82% des emplois agricoles sont informels, 51% travaillent au sein de l'unité familiale et 37% des jeunes n'ont pas d'emploi et ne sont pas non plus en formation », a conclu l'orateur.

Ernest Otsouanga

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°04
MISSION D'UN COMPTABLE**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour financer le Projet d'amélioration du service d'électricité (PASEL) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Mission d'un Comptable.
2. Les services au titre de cette mission se résument globalement comme suit : Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, et sous la supervision et le contrôle direct du responsable administratif, financier et comptable (RAFC) à qui il rend compte de ses activités, le Comptable du PASEL est responsable l'ensemble de la production comptable, de la production des états financiers et de toutes les activités du projet relatives aux finances et à la comptabilité. Il travaille en étroite collaboration avec tous les autres membres de l'Unité de Gestion du Projet (UGP).
3. Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) à travers l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services pour cette mission.
4. Les dossiers de candidature doivent être constitués comme suit :
 - Une lettre de motivation ;
 - Un Curriculum vitae (CV) actualisé et indiquant clairement les informations sur les expériences et les compétences en rapport avec la mission (mentionnant les qualifications et expériences pertinentes pour la mission, description des tâches réalisées dans des missions similaires) ;
 - Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes et certificats ;
 - Une copie des contrats ou des attestations de bonne fin pour les prestations antérieures ;
 - Les références des anciens employeurs.

NB : seules les missions approuvées (attestées) seront prises en compte dans l'évaluation.

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de douze (12) mois, renouvelable dans les limites de la durée du projet après évaluation annuelle des performances dont les conclusions seront discutées entre le gouvernement et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat.

Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo. Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents dans les zones d'intervention du projet.

6. Profil du poste

Le comptable devra disposer des qualifications suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur d'au moins Bac + 3 en comptabilité, gestion financière, gestion des administrations ou diplôme équivalent ;
- Avoir acquis, au cours des cinq (05) dernières années, au moins trois (03) ans d'expé-

- rience professionnelle à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée ou un projet de développement ;
 - Avoir une maîtrise de l'outil informatique courant : World, Excel, Internet, Powerpoint, etc. ;
 - Maîtrise des logiciels de comptabilité, incluant la maîtrise d'un logiciel intégré de gestion financière de projet type TOM2PRO (sage compta ou autre) ;
 - Posséder des qualités de communication, d'information et de restitution (capacité rédactionnelle et d'analyse des données comptables et financières) ;
 - Avoir un esprit d'analyse et de synthèse, dynamique et méthodique, capable de travailler en équipe et sous pression ;
 - Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
 - Avoir travaillé dans un projet de développement financés par les bailleurs de fonds multilatéraux de développement serait un atout ;
 - Avoir une connaissance pratique des procédures comptables et de gestion financière des bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets serait un atout ;
 - Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
 - Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;
 - Avoir une bonne maîtrise écrite et orale de l'anglais serait un atout ;
 - Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, ne sont pas autorisées.
7. La sélection du Candidat se fera par appel à candidatures. Il comportera deux (2) phases: (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leur dossier de candidatures; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.
8. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TdRs) du poste à travers l'adresse postale suivante : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC), à Brazzaville, Camp Clairon Case A2, Avenue Maréchal LYAUT, Centre-Ville, République du Congo ; Tél : 06 817 06 33 / 05 616 95 74 ou par email à l'adresse électronique suivante : panc-congo2022@gmail.com
9. Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 mai 2024 à 14 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 22/04/2024

La Coordonnatrice du PANC

LE CONGO DOIT RECONQUÉRIR LA POSITION DE PAYS DE TRANSIT EN AFRIQUE CENTRALE

La délégation du Conseil congolais des chargeurs conduite par son directeur général Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas, a été reçue le 24 avril dernier à Brazzaville par le Président du Sénat Pierre Ngolo. Au cours de cette audience, il était question de la restitution des conclusions du forum sur les coûts et délais de passage des marchandises au port autonome de Pointe-Noire. Notons que ce forum s'était tenu en mars dernier dans la collectivité locale de Pointe-Noire.

Après la restitution faite au gouvernement par le biais du ministre en charge des transports, le conseil congolais des chargeurs est revenu à Brazzaville, cette fois-ci pour rencontrer le président du sénat. Le directeur général du Conseil congolais des chargeurs a également procédé à la restitution des conclusions des travaux du forum sur les coûts et les délais de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire. Au nombre de ces conclusions, figure entre autres, l'étude sur les coûts et les délais de passage des marchandises au Port autonome de Pointe-Noire. Il a profité de cette occasion pour présenter au président du Sénat, les membres du bureau et des commissions mises en place au terme des travaux dudit forum.

Pour Dominique Candide Fabrice Koumou Boulas, directeur général du conseil congolais des chargeurs (CCC), cette étude vise l'amélioration de



Photo de famille après l'audience

la compétitivité de la chaîne logistique congolaise. « Nous avons été conviés par le président du sénat à venir faire la restitution sur les coûts et délais de passage portuaires des marchandises et corridor de transit. L'étude que nous avons

réalisée, c'est beaucoup plus pour arriver à déceler les coûts qui sont pratiqués au niveau de plateformes portuaires et sur le corridor comparativement dans les pays de la sous-région. Cette étude vient comme pour reconforter notre position,

parce que nous voulons travailler pour l'amélioration de la compétitivité de notre chaîne logistique », a-t-il expliqué.

Le président du sénat, Pierre Ngolo, a quant à lui félicité la délégation et pense que le Congo doit véritablement

redevenir un pays de transit. « Avant la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF), le Congo au niveau de l'Afrique centrale avait la réputation d'un grand pays de transit et on constate que progressivement nous perdons du terrain, au profit d'autres pays de la sous région. Il faut qu'à tous les niveaux, on travaille à repositionner notre pays et il y a pour cela un certain nombre de dispositions à prendre dont des recommandations que vous avez faites et qu'il s'agit de mettre en œuvre », a indiqué Pierre Ngolo.

Notons que dans le cadre de la vulgarisation de la stratégie nationale de mise en œuvre de la zone de libre échange continentale africaine, (Zlecaf), plusieurs points ont été retenus par le gouvernement, parmi lesquels, le développement des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières. Notons que la mise en œuvre effective de la ZLECAF interviendra en 2030, le temps que chaque pays membre du marché commun prenne des dispositions qui s'imposent.

Dim-Martie Mizère

Justice

LES ETATS AFRICAINS FACE AU DÉFI DE LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE

Les ministres de la justice et des droits humains des pays de l'Afrique atlantique, ont pris part, du 22 au 23 avril dernier à Rabat au Maroc, au premier forum de coopération sud-sud dans le domaine de la justice. La voix du Congo a été portée par le garde des sceaux, ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones Aimé Ange Wilfrid Bininga.

A cette occasion, les ministres en charge de la justice issus des Etats de l'Afrique atlantique se sont engagés à mettre en œuvre cette coopération renforcée à travers plusieurs axes. Au nombre de ceux-ci, figurent en bonne place, la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée ainsi que le renforcement de la culture des droits de l'homme. A cela s'ajoutent la lutte contre la piraterie maritime ; le développement durable et la protection de l'environnement ; le renforcement des mécanismes de la coopération internationale ; l'attractivité de l'investissement et la protection de l'économie.

Les ministres ont en outre plaidé pour le renforcement de la coopération dans le



Le Congo tient à la coopération renforcée entre les pays de l'Afrique atlantique

domaine de la justice avec les pays riverains de l'Atlantique, notamment les Etats d'Amérique latine pour garantir la par-

faite mise en œuvre des axes stratégiques des engagements qu'ils ont pris.

A la tribune continentale, le

ministre congolais de la Justice a exprimé la disponibilité de son pays à œuvrer pour une coopération entre les nations

africaines dans le domaine de la justice. « Nous avons posé les jalons d'une coopération judiciaire renforcée entre les nations africaines de l'Atlantique. Nous sommes les pionniers d'une ère nouvelle où la coopération dans le domaine de la justice sera une réalité tangible », a-t-il indiqué, avant de remercier toutes les parties prenantes dans ce processus. Ce forum est un symbole d'une volonté partagée de renforcer la place de la justice dans le développement des Etats. Poursuivant sa déclaration, le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga, a affirmé que la justice « constitue une opportunité pour nos Etats respectifs car, elle nous donne l'occasion d'aborder des questions importantes qui touchent à l'intégrité et à la prospérité de nos sociétés ».

Rappelons que le processus atlantique a été lancé en juin 2022 par le Roi du Maroc, Sa Majesté le Roi Mohammed IV. C'est une initiative régionale dont le but est de permettre aux Etats d'avoir une vision commune de coopération régionale et de répondre aux défis qui s'imposent aux Etats.

Marlène Samba

Journée mondiale de la propriété intellectuelle, 24^{ème} édition

Message du gouvernement rendu par le Ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé



- **Chers compatriotes**
- **Mesdames et Messieurs**

Chaque année, le 26 avril, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de la propriété intellectuelle. La célébration de cette journée vise à sensibiliser le public à la manière dont la propriété intellectuelle contribue à favoriser la créativité et l'innovation technique.

Le thème de cette année est : Propriété intellectuelle et objectifs de développement durable : « Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité ». Car la quête de solutions innovantes est source de progrès et de transformation.

- **Mesdames et Messieurs**

L'innovation est la capacité à générer et à porter des idées nouvelles sur le marché, en transformant une idée en application commerciale rentable, tant en termes de produits, de services ou de pratiques. Innover suppose faire preuve de créativité.

Le développement permanent des techniques entraîne inévitablement des échanges entre les entreprises qui veulent assurer leur avenir. Aucune d'entre elle ne peut aujourd'hui prétendre être « leader » dans tous les domaines. Elle doit donc produire le meilleur et dans les meilleures conditions, pouvoir faire appel à ceux qui sont susceptibles d'apporter, chacun dans son domaine, soit ses techniques protégées, soit son savoir-faire. En effet, l'avantage compétitif des entreprises résulte de plus en plus, dans leur capacité à générer en continu de nouvelles options dans des approches partenariales, et non pas à se baser uniquement sur leurs forces internes.

- **Mesdames et Messieurs**

De nombreuses entreprises, surtout celles de l'Afrique Subsaharienne n'échapperont pas à cette évolution qui leur demande d'aborder l'innovation et les questions de propriété intellectuelle, de manière intégrée dans un environnement en pleine évolution.

La propriété intellectuelle, lorsqu'elle est utilisée efficacement, joue un rôle important dans la création de l'image de votre entreprise dans l'esprit des consommateurs actuels et potentiels et dans le positionnement de votre entreprise sur le marché. Les droits de propriété intellectuelle associés à d'autres outils de commercialisation (comme les annonces publicitaires et autres activités des vents) sont essentiels pour :

- Différencier vos produits et services et les rendre plus facilement reconnaissables ;
- Promouvoir vos produits ou services et créer une clientèle fidèle ;
- Diversifier votre stratégie de commercialisation pour toucher des groupes de consommateurs diversifiés ;
- Commercialiser vos produits ou services dans des pays étrangers.

La migration vers ce nouveau paradigme permettra à nos états d'atteindre progressivement et de manière sûre les objectifs de développement durable.

- **Mesdames et Messieurs**

Le Congo notre pays n'est pas en reste puisque nous sommes signataire de nombreux traités et conventions relatifs à la protection des droits attachés à la créativité.

Le Gouvernement mesure donc l'enjeu international du droit des créateurs de disposer et tirer profit de leurs œuvres. C'est dans cet esprit qu'un prix dénommé : « Prix du Président de la République pour l'invention et l'innovation technologique a été institué.

Construire notre avenir commun grâce à l'innovation et à la créativité, suppose une implication collective dynamique et soutenue dans laquelle les transferts de technologie nord-sud et sud-sud sont très sollicités. C'est ici l'occasion de saluer, la collaboration fructueuse et parraine qui rythme le fonctionnement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle dont notre pays le Congo est membre.

Vive l'innovation et la créativité, vive la journée mondiale de la propriété intellectuelle !

Je vous remercie !

TOTAL ENERGIES ACCROÎT SA PARTICIPATION DANS LE CHAMP GÉANT DE MOHO ET CÈDE DEUX ACTIFS MATURES

Selon un communiqué de presse publié le 24 avril dernier, TotalEnergies annonce la signature par sa filiale TotalEnergies EP Congo, détenue à 85%, d'un accord avec Trident Energy portant simultanément sur l'acquisition auprès de Trident Energy d'une participation supplémentaire de 10 % dans le permis Moho et sur la vente à Trident Energy d'une participation de 53,5 % dans les permis Nkossa et Nsoko II.

Les mêmes sources, affirment que Moho est un champ offshore en eaux profondes situé à 80 kilomètres au large de Pointe-Noire, et opéré par TotalEnergies EP Congo. La production a significativement augmenté en 2017 avec le démarrage du projet Moho Nord. Les installations de production comprennent deux unités flottantes. Nkossa et Nsoko II sont deux champs offshore situés à 70 kilomètres des côtes. Ces deux champs pétroliers matures, ayant démarré respectivement en 1996 et 2006, produisent encore. Au terme de ces transactions, qui sont soumises aux condi-



TotalEnergies une alliée sûre économique du Congo

tions habituelles, notamment l'approbation des autorités de régulation, et à l'acquisition par Trident Energy de Chevron Congo, TotalEnergies EP Congo détiendra une participation opérée de 63,5 % dans le permis Moho, aux côtés de Trident Energy (21,5 %) et de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC, 15 %). Trident Energy détiendra quant à elle une participation opérée de 85 % dans les permis Nkossa et Nsoko II, aux côtés de la SNPC (15 %).

A en croire les déclarations de Mike Sangster, Directeur Afrique de la branche Exploration-Production de TotalEnergies : «avec ces transactions, TotalEnergies poursuit la gestion dynamique de son portefeuille. Conformément à notre stratégie, nous privilégions les actifs à faibles coûts et faibles émissions et tirons parti de notre exper-

tise dans l'offshore profond». «Partenaire de longue date de la République du Congo, TotalEnergies reste pleinement engagée dans le pays en augmentant sa participation opérée dans le champ de Moho et en préparant le forage d'un puits d'exploitation sur le permis Marine XX avant l'été 2024 ».

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Les 100 000 collaborateurs s'engagent à fournir au plus grand nombre, une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

P.Y.

Faune

LA CHASSE S'OUVRE CE 1^{ER} MAI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

En vigueur depuis le 1^{er} novembre 2023, la fermeture de la chasse sur l'ensemble du territoire national prend fin ce 30 avril 2024, conformément aux dispositions de l'arrêté numéro soixante-douze du 12 août 1972, fixant les périodes de fermeture et d'ouverture de la chasse dans notre pays.

Le 1^{er} novembre de chaque année, la chasse est déclarée fermée au Congo pendant six mois, du 1^{er} novembre au 30 avril. Cette fermeture est devenue presque un rituel qui n'est pas respecté puisqu'il n'y a pas de trêve dans la faune sauvage, au regard du comportement des communautés locales et autochtones qui poursuivent l'abattage des bêtes sauvages. Leur attitude face à la faune ne garantit pas aux animaux la quiétude leur permettant de se remettre des traumatismes et des stress causés par les bruits des armes et de se consacrer à une fonction essentielle, à savoir la reproduction.

Cette fermeture de six mois est avant tout bénéfique pour ces communautés qui devraient s'exercer à l'utilisation durable d'une ressource dont elles sont dépositaires et de laquelle dépend en partie leur source de protéine animale.

En effet, la faune sauvage, composante essentielle des écosystèmes naturels de notre pays, joue un rôle important au triple plan économique, écologique et social pour les terroirs ruraux. L'exploitation formelle des gibiers est source de revenus pour les populations locales et autochtones.

On sait aussi que les animaux sauvages en raison de certaines fonctions biologiques participent à la régénération des forêts contribuant ainsi à la conservation des habitats de la faune. Il s'agit donc d'une ressource capitale qui doit être préservée et conservée à tout prix en vue de son utilisation durable par les générations actuelles et futures.

Malgré son importance, la faune sauvage est restée vulnérable pendant cette période de fermeture de la chasse. Les armes n'ont pas été rangées car la viande de brousse abondait sur les étals des marchés



La chasse fermée, et pourtant la viande de brousse est restée visible sur les étalages du marché

de Brazzaville, Pointe-Noire et d'autres villes du pays. Les gazelles, antilopes, sangliers et d'autres gibiers figuraient au menu des restaurants dont les tenanciers vantaient la nourri-

ture bio qu'ils offraient à leurs clients. On se croirait en période d'ouverture de la chasse. Pire encore, des braconniers ont été arrêtés dans la Sangha avec des pointes d'ivoire, ce qui prouve que même des espèces intégralement protégées n'ont pas été épargnées.

Ce 1^{er} mai, six mois après sa fermeture sur l'ensemble du territoire national, la chasse sportive est réouverte. C'est l'occasion pour les chasseurs congolais de reprendre officiellement leurs activités jusqu'au 31 octobre 2024. Cette ouverture ne donne pas aux chasseurs le droit d'abattre d'une manière désordonnée les animaux sauvages, ni la liberté de circulation des produits de la faune. Les communautés locales et autochtones qui boudent souvent la fermeture de la chasse devraient comprendre qu'agir sans respecter les dispositions en la matière ouvre la voie au déclin rapide de nos ressources fauniques avec pour corollaire le dérèglement des fonctions écosystémiques.

Aussi tous les acteurs impliqués dans la protection de la faune doivent appuyer les efforts des pouvoirs publics en vue de la conservation et la gestion durable de ces ressources à travers le respect et l'application de la loi.

Guy Moukoza

Regain de criminalité

LE CONGO SERAIT-IL VICTIME DE SON HOSPITALITÉ ET SON CLIMAT DE PAIX ?

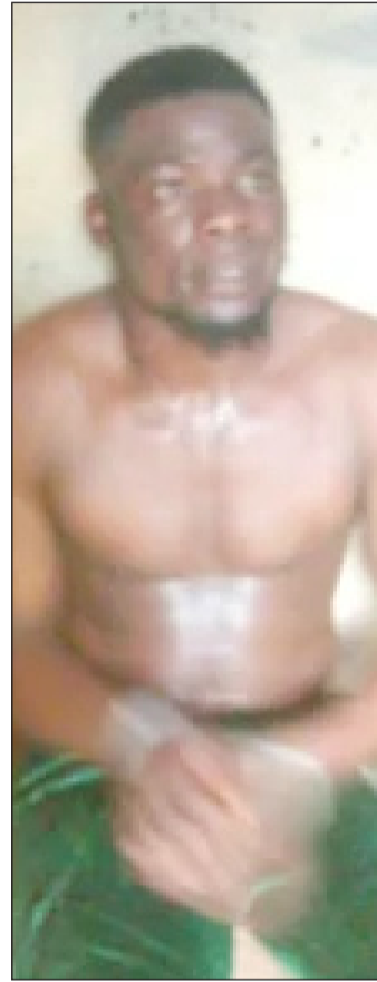
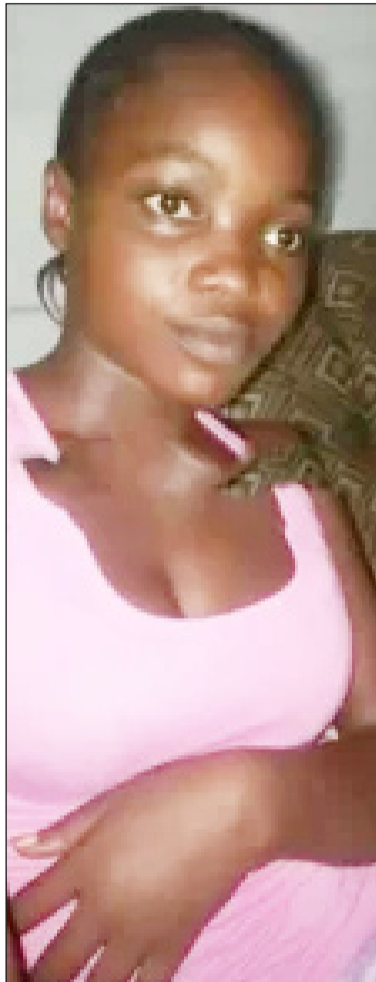
Au cours des deux dernières semaines, le pays a été secoué par des crimes crapuleux et actes de violence inédits. L'enlèvement à Ouesso suivi de l'assassinat de la jeune Séphora, le crime passionnel d'Ignié sur la personne d'Ornella, la disparition mystérieuse d'un jeune au cours d'une partie de chasse à Kellé, ainsi que l'agression sanglante d'un jeune homme à Etoumbi en disent long. Sur chacun de ces forfaits plane l'ombre des sujets étrangers installés au Congo ; des frères africains ayant librement choisi de vivre ici, attirés par l'hospitalité et le climat de paix observables sur toute l'étendue du territoire national. Mais en retour, ils ne servent à leur terre d'accueil que du sang, de la désolation et des larmes.

Il y a peu, les projecteurs de l'actualité sont restés braqués sur les localités de Ouesso (Sangha), Ignié (Pool), Kellé et Etoumbi (Cuvette-Ouest), en raison des actes d'une rare violence qui y ont été perpétrés. Ce qui a plongé le pays dans une profonde angoisse. En effet, pendant que le souffle des Congolais était suspendu à l'affaire Séphora tuée par son amant de nationalité camerounaise, une alerte rouge a été donnée à Kellé où un jeune chasseur nommé Otounga alias Gar, est porté disparu jusqu'à ce jour, alors que son téléphone serait retrouvé entre les mains d'un sujet Ouest-africain soupçonné proche de la chaîne du trafic d'organes humains. En même temps, dans le district d'Etoumbi voisin, des ressortissants de la RDC ont agressé et blessé grièvement un jeune commerçant répondant au nom de Ntsiba. Plus loin, à Ignié la jeune Ornella a été froidement abattue par son ami d'origine guinéenne... Autant d'actes criminels qui interpellent. Des appels à l'apaisement ont été lancés pour éviter l'escalade de la violence. Aujourd'hui,

le Congo panse ses meurtrissures, alors que les familles éplorées essaient de se reconstruire moralement, après plusieurs jours d'enfer. Seuls les proches du jeune chasseur disparu dans les forêts de Kellé, continuent de vivre des nuits cauchemardesques, puisqu'ils ne retrouvent aucune trace du jeune homme. Cette énigme ne cesse de faire monter la tension dans cette localité qui n'est pas à son premier drame du genre. Mis bout à bout, ces actes ne manquent pas de créer un climat de stupeur et d'incertitude au sein de la population. « *Où allons-nous ?* », ne cesse-t-on de s'interroger, au regard de ces actes, dignes d'un film d'actions. En effet, si ces drames diffèrent sur la forme et le fond, ils semblent se rejoindre sur leurs causes. Un doigt accusateur pointe à la fois la générosité excessive des Congolais et des frontières mal protégées.

L'hospitalité et la générosité des Congolais tournées en dérision

Pourtant, la générosité ou



Nouvelles méthodes de criminalité : séquestration-rançon-assassinat

l'hospitalité d'un peuple ne saurait constituer une infraction pour un peuple dont les traditions forcent le respect, la compassion et l'hospitalité envers les autres, surtout ceux qui viennent d'ailleurs. Du reste, le terme Ubuntu ou humanité qui caractérise les peuples Bantou, ne se traduit-il pas par des pratiques sociales comme le partage, l'accueil des étrangers, le soutien aux couches vulnérables ? Cela est de notoriété publique : le Congolais, partout où il se trouve, se distingue par sa grandeur d'âme, sa bienveillance,

sa magnanimité, sa clémence et son indulgence... Pour sa part, le Congo lui-même s'est toujours affiché comme un environnement sans troubles ni violence, une terre où il fait bon vivre, du fait des comportements de son peuple qui permet à ceux qui désirent y vivre, de se sentir en paix et en sécurité. Cet état d'esprit se reflète dans l'ultra-liberté et la sécurité dont jouissent les étrangers dans le pays, quel que soit son département de résidence. A en juger par la multitude de nationalités dont les citoyens ont choisi le Congo comme leur seconde patrie, ce pays s'inscrit parmi les plus représentatifs du continent africain. Ici, cohabitent depuis des décennies : Ivoiriens, Camerounais, Guinéens, ressortissants de la RDC, Maliens, Sénégalais, Angolais, Mauritanien, Tchadiens..., sans susciter la moindre acrimonie ou état d'âme enclin à la xénophobie. Au contraire, en raison de l'hospitalité qu'ils ont rencontrée, ces peuples frères ne font que renforcer leur présence dans le pays où ils exercent librement leurs activités. Dans les coins et recoins du Congo profond vivent de grandes communautés de commerçants Ouest-africains et citoyens de la RDC, à la recherche du mieux-être. Dans certaines circonscriptions administratives comme le Niari, la Likouala, la Cuvette, des sujets étrangers arrivés au Congo, il

y a à peine quelques années, sont devenus des chefs de village et règnent en maîtres dans leurs entités respectives. Les cas les plus flagrants sont observables le long du fleuve Congo où des sujets de la RDC ont développé des villages et campements improvisés ; compliquant souvent la tâche difficile au ministère en charge de la sécurité.

Immigration au Congo : quel seuil de tolérance ?

En raison des actes criminels de plus en plus récurrents, dus sans doute à ce flux migratoire incontrôlé, il y a lieu de s'arrêter un moment et s'interroger si le seuil de tolérance de l'immigration n'est pas largement dépassé. Nos frontières mal protégées et entièrement ouvertes de jours comme nuits, laissent entrer et ressortir en divers points, tous ceux qui le désirent. Avec la complicité des services compétents, certains étrangers ont acquis la nationalité congolaise sans avoir rempli la moindre condition d'usage. Point n'est besoin de relever que ce phénomène qui a commencé au Congo pendant la colonisation, ne fait que s'accroître pour engendrer aujourd'hui, une forte population d'origines étrangères, dont la taille dépasse de très loin le seuil de tolérance acceptable pour un peuple. A ce jour, aucune autorité des services d'immigration ne saurait dire avec exactitude, le nombre d'étrangers résidant au Congo ; soient-ils de la première ou de la deuxième génération. Mais, une simple observation du nombre d'étrangers dans les quartiers, villages et hameaux, permet de conclure qu'ils sont en surnombre. Cette présence massive d'étrangers a même modifié la structure de la population congolaise, avec toutes les conséquences que cela comporte. Elle a de grandes répercussions sur les questions de sécurité et de paix sociale, de même qu'elle ne cesse d'influer sur l'économie et la politique du pays. Sous d'autres cieux, ce phénomène et les conséquences qu'il engendre ont fait l'objet d'une profonde réflexion menée conjointement par les structures concernées par la paix sociale, le conseil économique et social et naturellement le gouvernement, afin de cerner toute la problématique, et proposer les solutions qui s'imposent. Car, aucune solution ne tombera du ciel, à force de se lamenter ou de s'apitoyer. Tout en cultivant l'apaisement, il faut plutôt agir ; agir maintenant, pour encadrer ce phénomène et éviter de le subir passivement.

Jules Débel



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES
Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOS PARTENAIRES

- UPS
- WCA
- GLS

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

Service Clients :
 Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
 Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassaï en face du Centre Culturel Français.
 Contact: 2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
 (+242) 05 550 10 73 • (+242) 05 301 02 38

NEW FORMULA POWERED BY SAP Business One

LES DERNIÈRES RETOUCHES PRÉLUDES À L'OUVERTURE DU CENTRE D'ACCUEIL D'AUBEVILLE

Les 25 et 26 avril dernier, le ministre de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi Hugues Nguélonlé, a effectué une visite de contrôle dans le centre qui va accueillir les jeunes en conflit avec la loi. Le constat sur le terrain révèle que les travaux de réhabilitation sont réalisés à 100% ; ceux de construction proprement dits le sont à 90%. Il en est de même pour les travaux de construction de la voie d'accès Madingou-Aubeville ; les travaux d'adduction d'eau potable et d'électricité ne sont pas encore au point.

Les travaux de ce site de transit sont bien avancés, certes. Mais, les jeunes qui devraient y transiter en attendant la fin de la réhabilitation et de la construction des ouvrages du Centre d'accueil d'Aubeville n'y séjourneront plus. Les travaux de construction du centre d'Aubeville pourront terminer bien avant ceux du site de transit. C'est ce qu'on peut retenir des explications qui ont été données par les techniciens sur les lieux.

Il a été constaté que les ouvrages du centre d'insertion et de réinsertion des jeunes en conflit avec la loi à Aubeville dans la Bouenza sont en phase terminale. « Les travaux sont bien avancés et, j'espère que d'ici là on pourra finir et commencer à interner nos jeunes gens », annonce Franck Ntsoukou, le conducteur des travaux. Il relève par ailleurs qu'il y a deux volets des travaux en l'occurrence « La réhabilitation et la construction. Au niveau de la réhabilitation, les travaux sont réalisés à 100%. Au niveau de



Visite du ministre Hugues Nguélonlé du centre d'accueil d'Aubeville

la construction des nouveaux bâtiments, on est à 90%. Il nous reste à terminer la zone agricole à travers la finalisation des travaux de charpente. La

fin peut intervenir dans deux à trois mois », parce que, affirme-t-il, le financement ne nous pose pas trop de problèmes. Mais le niveau de dégradation

de la route entre Madingou et Aubeville ne permet pas à l'entreprise adjudicataire d'accélérer les travaux. « Que le gouvernement nous aide pour

la route, l'électricité et l'eau », a-t-il concédé.

Une solution rapide est nécessaire et Hugues Nguélonlé remue ciel et terre pour l'aménagement de la route Madingou-Aubeville longue d'un peu plus d'une dizaine de kilomètres seulement. « Les travaux sont ralentis, parce que le matériel arrive par là. Et, l'année dernière quand nous sommes venus ici en saison sèche, on pouvait atteindre Madingou en vingt ou trente minutes. Là, c'est la catastrophe. Il faudrait très rapidement qu'on y trouve une solution... C'est surtout la route, l'eau et l'électricité qui posent un problème. En revanche tout cela peut être résolu en peu de temps, s'il y a la volonté », rassure le ministre qui soumettra le dossier à la très haute attention de la hiérarchie.

Les travaux de finition concernent la partie sportive et l'aménagement de l'espace vert. « C'est un endroit magnifique, il faut qu'on plante des arbres et aménager des jardins avant d'installer les jeunes ici », explique Hugues Nguélonlé.

**Henriet Mouandinga,
envoyé spécial
à Aubeville**

Alerte santé publique

RÉAPPARITION DE LA VARIOLE DE SINGE AU CONGO

Déclarée récemment par le ministre de la santé et de la population Gilbert Mokoki, l'épidémie de la variole de singe, autrement appelée monkeypox, refait son apparition au Congo. Cette maladie contagieuse se transmet de l'animal à l'homme et de homme à homme. Elle sévit en République du Congo, plus précisément dans des départements de la Cuvette, la Likouala, les Plateaux, Pointe-Noire et le département de Brazzaville depuis janvier 2024.

En effet, 59 cas de variole de singe ont été déjà identifiés dans les cinq chefs-lieux de départements de la République du Congo et 9 districts, soit 8 cas à Bokoma; 2 cas confirmés à Mossaka, Loukoléla, Oyo, Liranga et à Gamboma. Un seul cas a été confirmé à Ngoyo. Des tests de dépistage effectués au laboratoire national de santé publique, ont révélé 19 cas.

La variole de singe se manifeste par la fièvre, les céphalées, la fatigue, l'augmentation du volume des ganglions, les douleurs musculaires et une éruption cutanée généralisée. Cette maladie touche à la fois des animaux et les humains. Elle se transmet de l'animal à l'homme et aussi d'homme à homme en cas d'un contact avec un animal ou une per-



sonne infectée.

Au regard des résultats publiés au terme des recherches entreprises dans ce cadre et conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international (RSI, 2005), la variole de singe est une maladie très contagieuse et peut devenir mortelle si la prise en charge est amorcée tardivement. Par conséquent, la population doit se protéger de cette maladie en observant des mesures d'hygiène très strictes et en évitant tous contacts ainsi que rapports sexuels durant 21 jours avec les sujets suspects. Il faut en outre éviter le contact avec les animaux et toutes manipulations de la viande de chasse à main nue. Pour se prémunir de cette maladie, il faut recourir

au port du masque chirurgical et des gants au cas d'un contact avec un suspect ou des effets personnels des cas confirmés. A cela s'ajoutent les lieux de groupement des animaux sauvages ainsi que leur couloir de passage.

Le gouvernement rassure que les cadres et agents du ministère de la santé et de la population sont à pied d'œuvre pour endiguer cette épidémie et exhorte la population à recourir aux services de santé les plus proches dès qu'elle constate un cas suspect. Notons qu'à ce jour, aucun décès des suites de la variole de singe n'a été enregistré.

Dim-Martie Mizère

LE PATRIOTE

vosre hebdomadaire

d'informations, d'analyses

et d'opinion dans vos kiosques

à journaux, tous les lundis

Poésie urbaine

« OSER L'IMPOSSIBLE, C'EST D'ABORD CROIRE EN SOI »

selon Giacomo Durazzo

La 3^{ème} édition du Festival international de poésie urbaine Slamouv a été ouverte la semaine dernière à Brazzaville sous le thème « *Oser l'impossible* ». Organisée par l'Union Européenne (UE), l'ambassade de France au Congo et l'hôtel Pefaco, cette rencontre littéraire vise à détecter les jeunes talents en vue de les promouvoir aussi bien au niveau national qu'international.



L'ambassadeur de l'Union Européenne Giacomo Durazzo

Prenant la parole à l'ouverture, l'ambassadeur de l'Union Européenne au Congo, Giacomo Durazzo a déclaré qu'« oser l'impossible », c'est croire en soi et s'affranchir des regards des autres pour atteindre ses objectifs. Pour lui, oser l'impossible, c'est sortir dans sa zone de confort et ne pas hésiter à prendre des initiatives. « C'est se sentir

conquérant, ne pas avoir peur de faire des erreurs et savoir en tirer des leçons pour pouvoir se relever avec force ».

Il s'agit, a-t-il poursuivi, de promouvoir une idée originale, savoir la partager pour la connecter avec d'autres idées, en vue d'en multiplier l'impact. Le diplomate européen a fait savoir que la délégation de l'Union Européenne a choisi

d'inscrire ce thème dans son agenda 2024 pour accompagner les jeunes qui s'engagent à transformer le monde.

Pour sa part, le directeur général de l'hôtel Pefaco, M. Alexandre a souligné que ce festival ne célèbre pas seulement la magie des mots, mais aussi l'histoire du Slamouv. « En effet, cet événement marque un chapitre nouveau dans notre ambition de tisser les liens à travers l'art, la poésie et la culture », a-t-il dit, avant de rappeler que ce festival, depuis sa naissance, poursuit une mission noble, celle de la mise en place d'une plateforme de rencontre entre diverses expressions culturelles où la langue devient un pont et non une barrière.

La nécessité de cet événement, a souligné le DG de l'hôtel Pefaco, dépasse le simple cadre artistique. « Il se pose comme un acte de résilience, de liberté d'expression et de dialogue interculturel. En ce moment de communion, les mots deviennent des vecteurs puissants de changement, d'unité et de



Une slameuse sur scène

paix», a-t-il conclu.

La conseillère adjointe de coopération et de l'action culturelle à l'ambassade de France au Congo, Marie Fabian a, quant à elle, fait savoir que le festival Slamouv est né de sa vision de réunir et former les artistes, portés par leur passion pour l'art. S'adressant à la jeunesse, elle les invite à s'armer de volonté afin de parvenir à leur

but. « Dans ce partenariat renouvelé entre le Congo et la France, nous offrons le ballon, mais c'est à vous de marquer le but, nous faisons l'essai, mais c'est à vous de transformer. Nous plaçons le tremplin, mais c'est à vous de sauter », a-t-elle martelé.

Gulit Ngou



◆ Un garçon de quatre ans cause le divorce de ses parents

Un couple se conduisait mal sans se rendre compte que leur fils unique de quatre ans faisait attention à leurs faits et gestes. L'homme, chaque fois que sa femme était de garde dans un hôpital de la place, faisait entrer une copine à la maison et souillait le lit conjugal. La femme quant à elle, couchait avec le domestique dans la même chambre. Ces actes se répétaient dans la maison familiale sans le moindre soupçon. Or, le petit enfant que l'on croyait naïf, observait scrupuleusement le comportement de ses parents.

Un soir, à l'heure du dîner, pendant que le couple était à table, le petit garçon dit à sa mère qu'il avait quelque chose à dire mais il craignait qu'elle le tape. Ayant obtenu le feu vert de sa mère, l'enfant s'est exprimé en ces termes : « maman chaque fois que tu dors au travail, papa vient avec une tantine. Tous les deux entrent dans la chambre et ferment la porte comme tu fais

souvent avec le boy ». Après avoir dit cela, l'enfant s'est remis tranquillement à manger sans se soucier de ce que ses propos allaient susciter auprès de ses parents qui venaient d'officialiser leur mariage à l'état civil.

L'homme a attendu que l'enfant dorme pour tabasser violemment sa femme en l'accusant d'avoir comme copain leur domestique tout en ignorant sa propre inconduite. La femme n'ayant pas pu supporter la battue a pris la fuite pour se réfugier chez des voisins du quartier. L'affaire a fait grand bruit ce soir-là jusqu'à ce que les paroles sorties de la bouche de l'enfant soient révélées par l'homme et la femme dans leur dispute. L'homme a chassé la femme la même nuit. Le lendemain le domestique n'est pas venu au travail et son téléphone est resté fermé. L'homme continue de ruminer sa colère tout en prenant heureusement soin du petit garçon qui avait dit la vérité sur ce qu'il observait. Ainsi, l'homme et la femme ont été victimes de leur inconduite.

◆ Un créneau porteur pour les tradipraticiens

Des tisanes anti-hémorroïdaires associées à celles qui traitent les faiblesses sexuelles font le bonheur des tradipraticiens qui exposent ces potions un peu partout à Brazzaville.

C'est dans des bouteilles remplies de vin de palme ou d'eau dans lesquelles sont immergées toutes sortes d'écorces d'arbres que sont présentés ces produits traditionnels. D'autres tisanes sont faites de poudre et proposées dans des sachets sans nom de fabrication.

Cependant, Il n'est pas rare de voir les vendeurs de ces tisanes proposer leurs produits dans des marchés et débits de boissons. Chacun d'eux vante les qualités curatives et les bienfaits de ces potions qui n'ont aucune notice. Le mode d'utilisation est communiqué verbalement à toute personne qui s'y intéresse. Toutefois, la prise de ces tisanes présentées comme des potions magiques n'est pas sans danger pour la santé tant la dose est souvent approximative car elle varie d'un

tradipraticien à un autre.

◆ Quand des chanteurs transforment une école en fumoir

Un peu partout dans la ville, il y a des fumoirs improvisés créés par des chanteurs. Certains échappent à la vigilance des forces de l'ordre. C'est le cas de l'école primaire de la Glacière (ex Sainte Agnès). Cet établissement scolaire est fréquenté le jour par les écoliers qui prennent les cours et la nuit ce sont des fumeurs de chanvre qui les remplacent. Les personnes qui tentent de passer à côté de cette école aux heures indues, hument les odeurs du tabac indien. La fumée de cette drogue prisée par des jeunes délinquants envahit les alentours de cet établissement scolaire à tel point que chaque passant reçoit, contre son gré, sa petite dose de la marijuana. Ces indices montrent bien que l'école primaire de la Glacière est transformée chaque nuit en véritable fumoir par ces bandits de grand chemin. □

Enseignement public

BIENTÔT UN LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL DE PROXIMITÉ À DJIRI II

Dépourvu jusque-là d'un lycée public d'enseignement général, Djiri II, banlieue du nord de Brazzaville sera doté sous peu d'un établissement d'enseignement du secondaire deuxième degré. Le site qui l'abritera vient d'être visité par le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation Jean Luc Mouthou qui court après le temps, pour tenir les délais.

Ce site vaste de 10.000 mètres carrés, est situé dans le quartier Makabandilou dans la zone de l'Académie militaire Marien Ngouabi. Il abritait jusque-là, une école privée dénommée La Source et qui a fait faillite. Le gouvernement a déjà trouvé un accord avec les premiers occupants qui seront expropriés pour cause d'utilité publique afin que l'Etat y érige un complexe scolaire dont un lycée d'enseignement général.

Ainsi fait, le gouvernement qui œuvre au rapprochement des infrastructures et de l'administration des populations, voudrait aussi réduire la forte demande en infrastructures scolaires modernes. « La demande est forte du préscolaire au lycée. Nous allons faciliter le départ de ce site des occupants qui y ont construit leurs maisons. Ce site doit normalement recevoir les infrastructures scolaires. Nous procéderons avec les entreprises qui vont être retenues à la définition des éléments qui vont y être implantés que ce soit au préscolaire, au primaire, collège ou au lycée. Ce qui est sûr, nous aurons ici, des réponses aux préoccupations de la jeunesse scolarisée de notre pays », a déclaré le ministre Jean Luc Mouthou.

Sur ce site d'une superficie de



Le ministre Jean Luc Mouthou et la mairesse de Djiri II visitant le site

10 000 mètres carrés, seront construits des établissements scolaires de qualité pour satisfaire la demande de la jeunesse en termes d'encadrement, d'éducation et de formation, renchérit Jean Luc Mouthou qui n'a plus de temps à perdre. « Nous sommes assez pressés de voir ces bâtiments sortir de terre pour qu'en octobre 2024, nous puissions procéder à l'inauguration de ces établissements scolaires », a-t-il affirmé avec conviction.

Dans cette perspective, des

missions composées des cadres des ministères des affaires foncières et du domaine public et de ceux de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation avaient déjà effectué plusieurs visites sur le terrain. Au terme de ces visites, des mises en garde ont été faites à l'endroit des occupants en ces termes : « les populations qui ont occupé maladroitement le site sont informées de ce que des écoles publiques vont y être construites. Le gouverne-

ment n'attend plus que toutes les procédures soient mises en œuvre de façon que ces populations soient indemnisées et qu'elles libèrent le site afin que les entreprises adjudicatrices commencent le travail. Les temps sont devenus un peu courts ». Aussi, a-t-il affirmé : « si nous voulons avoir ces établissements scolaires à la rentrée scolaire d'octobre 2024, il faudra désormais que nous puissions commencer dès à présent les travaux de construction ».

Cette ambition gouvernementale s'inscrit dans la dynamique d'augmentation des structures d'accueil en milieu scolaire. « Vous nous avez vu partout dans le pays en train de procéder à la réhabilitation, à la construction d'infrastructures scolaires, pour être en phase avec la volonté exprimée par le chef de l'Etat et celle de la jeunesse congolaise. Nous avons construit le lycée de Siafoumou, le lycée de Moukondo, le lycée Antoine Ndinga Oba d'Oyo et d'autres lycées sur l'ensemble du territoire national. L'effort ne va pas s'arrêter net. Nous sommes plus que jamais en action, pour révéler toute la puissance de la volonté du chef de l'Etat à rapprocher l'apprenant des infrastructures scolaires, partout où le besoin s'exprime », a martelé le ministre de l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Des prévisions qui réveillent l'espoir des habitants de Djiri II. En effet, ils attendent depuis des lustres, la construction d'un lycée public dans la zone pour abrèger le calvaire des élèves et des parents. C'est pourquoi, ce projet du gouvernement a été applaudi des deux mains par le député de Djiri II Bersol Exaucé Ibam Ngambili : « c'est un site que le gouvernement voudrait acquérir pour que nous ayons un lycée public d'enseignement dans la zone. De Milkalou à Makabandilou et Djiri II, il n'y a pas de lycée. Si celui-ci est construit, cela règlera le problème des jeunes dont les parents se battent corps et âmes pour que les enfants étudient dans les bonnes conditions et non loin de chez eux », s'exulte le député de Djiri II.

Marlène Samba

Lu pour vous

ANASTASIE N'GUESSAN CONFESSE DANS SON OUVRAGE

« De la prostitution à la prédication »

Anastasia N'Guessan, auteure-écrivaine de nationalité ivoirienne, a présenté récemment à Abidjan en Côte d'Ivoire, son premier ouvrage intitulé « De la prostitution à la prédication, la grâce ne m'a pas condamnée », pour sensibiliser la couche juvénile.

Cet ouvrage de 187 pages est une autobiographie qui décrit le vécu de l'écrivaine, les circonstances dans lesquelles la responsable de boutique qu'elle était en France, bascule soudainement au détour d'une rencontre malencontreuse dans la prostitution. De la France à la Belgique en passant par l'Allemagne,

l'auteure affirme s'être retrouvée dans des boîtes de nuit où elle fait du strip-tease, un métier d'après elle, que beaucoup de filles africaines exercent en Allemagne. Du strip-tease, elle se retrouve dans les maisons closes où l'activité bien que financièrement attractive lui déplaît. Elle s'envole ensuite pour la Belgique où elle a été exposée dans des vitrines à la



solde des potentiels clients, avant de prendre la décision de retourner en France où elle cumule la vie de prostitution et boulot respectable. C'est en France, que Jésus lui apparaît. « Il m'a dit, je t'aime ». Cette phrase suffisait pour réaliser la profondeur de l'amour du Dieu Vivant vers sa créature » a-t-elle dit. Mariée et mère de trois enfants, Anastasia N'Guessan relate son parcours de la vie de débauche à la femme née de nouveau en Jésus-Christ en passant par la prostitution. « Les jeunes filles prostituées, quand on les voit, elles semblent épanouies. C'est faux. Elles souffrent », a-t-elle révélé.

Gulit Ngou

Demi-finales de la ligue européenne des champions de Football

A QUI LE STADE WEMBLEY TENDRA-T-IL SES BRAS ?

L'Allianz Arena de Munich abritera demain mardi 30 avril 2024 la demi-finale aller de la ligue européenne des champions de football entre le Bayern de Munich et le Real Madrid alors que 24h plus tard ce sera au tour du Borussia Dortmund et Paris Saint Germain d'en découdre en terre allemande.

Bayern de Munich-Real Madrid est, bien sûr, une demi-finale royale, c'est un classique du football européen sauf qu'à l'heure qu'il est c'est le Real Madrid qui paraît mieux armé, plus équilibré, plus sûr de son football et plus en confiance. C'est une équipe qui, cette année paraît taillée pour gagner. Et même si dans le classico du 20 avril dernier à Santiago Bernabeu, il a laissé planer quelques doutes dans une victoire (3-2) qui a suscité une vive polémique devant Barcelone, le Real Madrid a néanmoins la gagne. Il dégage une force impressionnante au point de paraître comme une équipe qui n'a pas de points de faibles.

Car quand le collectif tousse ce sont les individualités qui prennent brillamment la relève. C'est aussi une équipe capable de faire preuve d'une incroyable solidarité quand l'adversaire hausse le ton comme Manchester city tout dernièrement. Le Real Madrid a donc réponse à tout cette année. Mais l'erreur à ne pas commettre est de sous-estimer le Bayern de Munich. Car cette équipe allemande est le prototype d'une machine toujours imprévisible et capable à tout moment de se montrer broyeuse et ravageuse.

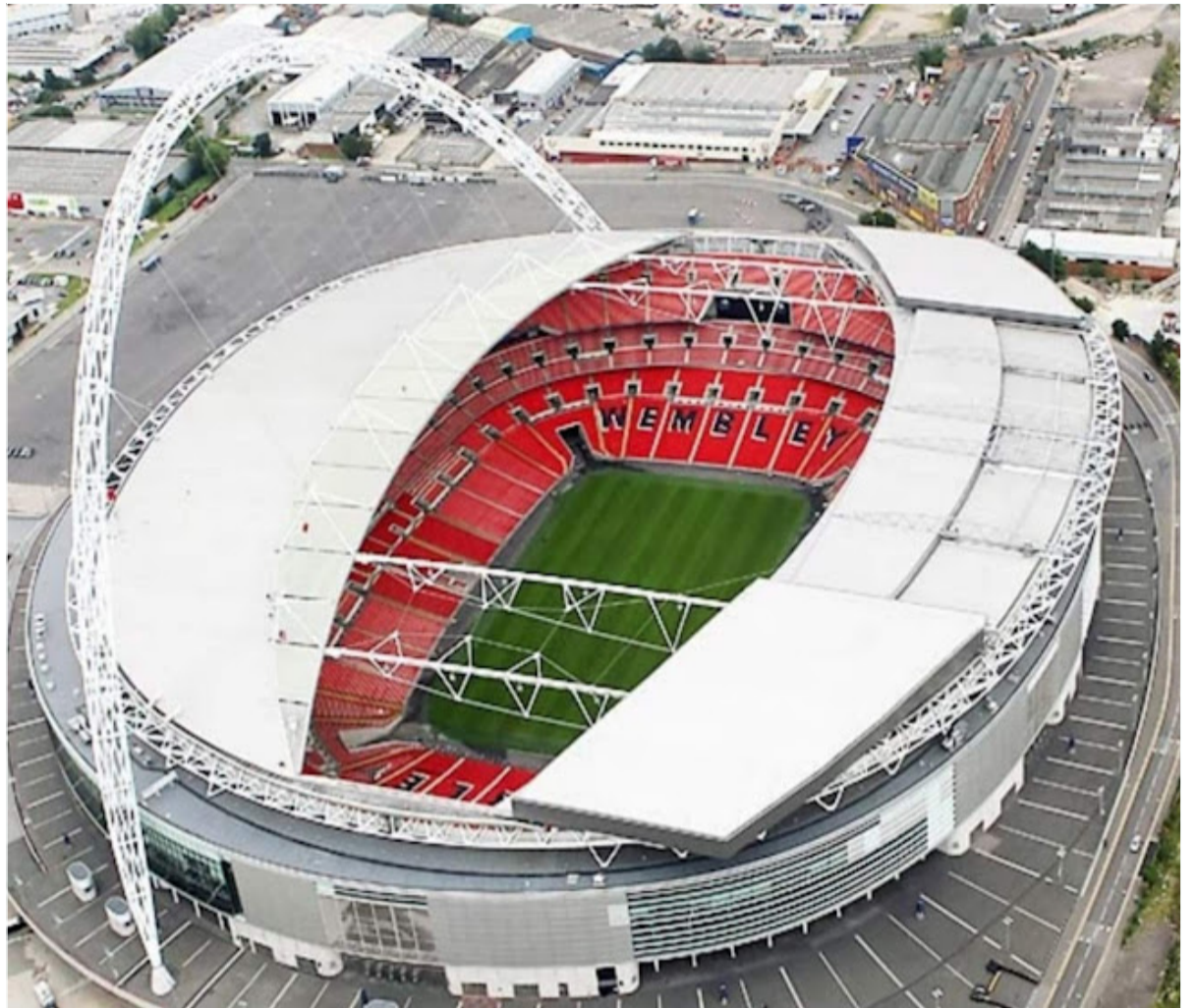
Elle a certes perdu sa couronne en Bundesliga au profit du Bayer Leverkusen et n'a donc plus que la coupe aux grandes oreilles pour éviter une saison blanche. C'est précisément en ce moment-là qu'il faut s'en méfier. Alors, attention ! Car ce n'est pas un hasard si le football allemand présente deux équipes en demi-finales de la prestigieuse compétition européenne inter-clubs.

Paris Saint Germain, favori logique devant Borussia Dortmund ?

Les temps ont changé, c'est sûr. Car souvenons-nous de ce que disait à une certaine époque le célèbre footballeur Gary Lineker : « *le football se joue à onze contre onze mais à la fin c'est toujours l'Allemagne qui gagne* » fin de citation. Mais, en ligue des champions, cette veste convient désormais au Real Madrid qui détient le record de victoires dans cette épreuve. Il sera d'ailleurs favori contre Bayern de Munich, mais

pour rencontrer qui ? Beaucoup penchent pour le Paris Saint Germain pratiquement assuré du titre de champion de France et persuadé de garder Kylian Mbappé en cas de succès en ligue des champions. Seulement, l'adversaire anglo-saxon est un ancien champion de l'épreuve. Jamais battu d'avance, jamais complexé ce représentant du football allemand ne se présentera sûrement pas en victime résignée. Complètement effacé en Bundesliga, il rêve de frapper un grand coup sur l'échiquier européen. Il s'agit là, sûrement, d'une double confrontation piège pour les Parisiens qui, visiblement, ont oublié les balbutiements du match-aller au Parc des Princes contre le Fc Barcelone (2-3).

Mais aidés par l'uruguayen Araujo, ils se sont baladés en terre espagnole. Ils ont donc rapidement cru que tout allait désormais pour le mieux pour eux surtout après la démonstration (4-1) face à l'Olympic Lyonnais. Mais il sied sans doute de se convaincre que



Le stade Wembley en Angleterre

tration (4-1) face à l'Olympic Lyonnais. Mais il sied sans doute de se convaincre que

l'Europe est une autre dimension pour éviter d'être surpris. Paris peut-être favori sur le

papier mais en football jamais rien n'est gagné d'avance.

Nathan Tsongou

Handball

ENCORE ET TOUJOURS DU DÉJÀ VU

La quarantième édition de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball est, depuis hier, entrée dans le gouffre de l'histoire. Le constat, hélas, est que le handball continental est en train de s'enraciner dans l'ennui et la lassitude.

AOran aussi le bouquet final, en dames, a été angolais avec, comme d'habitude, Primeiro de Agosto contre Petro Atletico alors que dans la version masculine la finale a été à 100% une affaire de l'Afrique blanche. C'est un verdict vieux de plusieurs années et on a plutôt l'impression que le handball africain fait du sur place.

En dehors de ceux que l'on connaît aucun nouveau pays ne frappe à la porte des puissances en devenir. Même le cap vert dont on applaudissait la progression en hommes s'est rapidement éteint. Le Nigeria, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, la R.D.C, et la Tunisie en dames sont comme en train de jeter l'éponge. Il y a, certes, comme une grosse

rivalité qui est en train de naître entre la D.G.S.P et l'As Otohô sur la scène africaine.

Mais celle-ci a tout l'air d'être malsaine au point de tirer le handball congolais au féminin plutôt vers le bas. Car, voyez-vous, en quarts de finale l'As Otohô n'a battu la D.G.S.P que de deux buts (18-16) mais en demi-finales l'As Otohô a été laminée par Primeiro de Agosto (11-31). Ce qui laisse penser que ce handball congolais au féminin souffre d'un complexe angolais.

Or la D.G.S.P et l'As Otohô se doivent plutôt d'entretenir une rivalité saine par le travail afin de tirer le handball national vers le haut dans le but d'en arriver à tutoyer l'ancien élève angolais. Mais tout le monde sait pourquoi l'As Otohô n'a

pas pris part à la dernière coupe d'Afrique des clubs champions pourtant organisée ici même à Brazzaville. On devrait s'inspirer de l'exemple angolais avec Primeiro de Agosto et Petro-Atletico.

Néanmoins l'As Otohô peut recevoir une prime d'encouragement pour être parvenue dans le dernier carré continental. Mais la surprise la plus agréable provient plutôt de l'Egypte avec Al Ahly (dames) qui a fait sensation en accédant, pour la première fois, à un niveau où on ne l'attendait pas. Mais c'est signe que dans ce pays, on travaille. Cela devrait faire réfléchir tout le monde dans le continent.

Cependant, la confédération africaine de handball, elle, a du pain sur la planche. Ca cela fait près de 50 ans que des compétitions sont organisées dans le continent mais les lignes tardent à bouger. Les Etats affichent de moins

en moins de passion pour la promotion et le développement du handball. On dirait qu'ils n'y voient aucun intérêt. Le président Denis Sassou Nguesso, pour sa part, est très sensible aux sollicitations de l'instance suprême de gestion du handball continental.

Mais le président congolais n'est pas conséquemment soutenu à l'échelle nationale. Ce qui fait que ses efforts finissent par passer comme des lettres à la poste. Et d'ailleurs on sent que le président de la fédération, Yann Ayessa, s'est comme refroidi ces derniers temps. On apprend même qu'il se prépare plutôt à passer le témoin en raison du poids du fardeau. Car, après tout, la recherche de l'excellence ne peut s'effectuer que des conditions idoines.

Georges Engouma

Championnat national de football, ligue 1

ON EST TOUJOURS DANS LA BONNE DIRECTION

Vendredi, samedi, et hier dimanche ont été disputées les rencontres comptant pour la 21ème journée du championnat national de football, ligue 1. C'est donc, désormais, le titre qui se joue entre Ac Léopards, As Otohô et Inter-club. Mais la plus grande satisfaction, c'est encore et toujours la « Propreté » qui entoure le déroulement de cette épreuve.



Ac Léopards (Photo d'archives)

Lorsqu'une compétition est jugée sur une balance truquée, sa crédibilité est forcément mise en cause et cela devient extrêmement difficile d'évaluer son niveau. Mais, généralement, le niveau est plutôt qualifié de faible en raison des multiples manipulations. Or, justement, la fédération congolaise de football avait entre autres priorités en ce moment l'assainissement du milieu du football où bon d'opérateurs étaient, depuis un moment, obsédés par les anti-valeurs notamment la triche, la corruption, le trafic d'influence, l'achat des consciences, etc. Ce qui, tout naturellement, faussait bon nombre de résultats et discréditait l'épreuve-reine de notre football.

On sent comme géniale l'idée de la fédération congolaise de football d'associer Ava sport

Events au projet et, à armes à peu égales, les équipes adhèrent pratiquement toutes à l'idée de réellement compétir. Voilà près pourquoi, sur tous les terrains, il y a de moins en moins de complaisance et cela aidé par des coups de sifflet, là aussi, de moins en moins tordus. C'est vrai qu'on ne peut se permettre de mettre la main au feu avec les hommes en noir mais il y a de moins en moins de plaintes de flagrance. Il reste encore cinq bonnes journées qui forcément, seront déterminantes pour le titre et le championnat d'en bas. Mais on espère que tout le monde a pris conscience pour le jeu de l'honnêteté.

Fc Nathalys est-il irrémédiablement condamné ?

En haut du tableau, on le voit,

la lutte est féroce et acharnée entre trois équipes à savoir Ac Léopards, As Otohô et Inter-club. On est donc dans le sprint final où le moindre point perdu peut avoir des conséquences fâcheuses au moment du bilan. C'est donc, pour ces équipes qui ambitionnent de monter sur la plus haute marche du podium, la période la plus délicate à gérer.

Car, on apprend ici et là, que certains dirigeants portent en eux-mêmes les germes de leur propre destruction. Il paraît qu'un incident parmi les clubs de tête entre joueur et dirigeants. C'est là quelque chose qui a tout l'air d'une dispersion d'énergie et peut ressembler à une trahison. C'est le moment où de petits faits peuvent avoir des conséquences douloureuses. Attention donc à la manière de gérer les joueurs quand on rêve de victoires. Il faut donc savoir se tenir et motiver. C'est vrai que la Jeunesse Sportive de Talangai, le Cara et Diables-Noirs peuvent



As Otohô (Photo d'archives)

encore avoir leur mot à dire en cette fin de saison. Mais ce sont là des équipes qui ont accumulé un retard considérable et, avec la fatigue, la «remontada » n'est pas tout à fait évidente. En bas du tableau Las

Vegas tente le tout pour le tout pour éviter aussi bien la relégation que les barrages. Ce n'est pas vraiment un désespoir au vu des derniers résultats mais la situation est tout de même inquiétante.

Car il lui manque de l'expérience dans ce genre de cas. Il reste que c'est plutôt Fc Nathalys qui est désormais dos au mur. Mais le nul obtenu dernièrement à Brazzaville face à l'Etoile du Congo laisse penser que, dans un sursaut d'orgueil, l'équipe peut arriver à se sauver. Il y a encore quinze points à prendre et c'est possible de réaliser un bon pourcentage. C'est une question d'état d'esprit, de motivation, et de détermination. Et donc il s'agit de vaincre la résignation pour jouer sans complexe et arrière-pensée. Alors, ce championnat national devient de plus en plus intéressant à suivre.

Merlin Ebalé



Inter-club (Photo d'archives)

RÉFLEXION

QUEL CULOT !

La municipalisation accélérée et les jeux africains du cinquantenaire nous étaient apparus comme une audace futuriste porteuse d'espoir. Car tout le monde ou presque a vite cru que le Congo devait forcément changer dans le bon sens. Les infrastructures sportives et les résultats obtenus pendant la commémoration du 50ème anniversaire des jeux africains, nés en terre congolaise, ont laissé planer l'espoir d'une mue positive à plusieurs niveaux. On croyait désormais dur comme fer

que le Congo allait enfin devenir une puissance sportive dans la mesure où toutes les conditions semblaient réunies pour cela.

Car les pouvoirs publics, pour une fois, s'étaient permis une impressionnante dose de folie, d'imagination et de sacrifices pour permettre au sport congolais de se développer et s'épanouir harmonieusement. Mais moins d'une décennie après, le constat est plutôt douloureux voire catastrophique. Le Congo n'est plus apte à abriter ne fut-ce qu'une rencontre officielle de football. Il doit plu-

tôt aller louer des stades à l'étranger. Tous les stades érigés à l'intérieur du pays sont pratiquement tous tombés en ruines. Pour les survivants, aucun n'est aux normes-Fifa.

Le plus gros gâchis de l'histoire, c'est sans aucun doute le complexe sportif « La concorde » à Kintélé. Là-bas, des Inciviques ont tout emporté au vu et au su de tout le monde alors que le manque d'entretien a rendu le lieu réellement détestable. De loin, on aperçoit plutôt un imposant édifice qui cache un délabrement insoutenable qui traduit de manière

fidèle le visage d'ensemble du sport congolais. La planète-sport peut alors s'étonner de découvrir un Congo plutôt en panne de volonté de travailler pour sortir de la morosité et la médiocrité. Autant d'investissement financier qui, aujourd'hui, est sans lendemain. C'est un culot difficilement compréhensible car, désormais, le Congo est revenu à la case départ. Alors, aux jeux africains, c'était seulement du « m'a-t-on vu » ! Pourquoi, diable, ne fait-on pas réellement l'effort d'accompagner le président de la république.

Georges Engouma